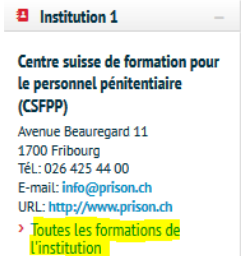


Base de données de formations

Questions-réponses pour les rédactions

Etat au 04.02.2016

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	INTERNET		
1.	Recherche par institution Sera-t-il possible de faire une recherche par institution sur internet ?	Pendant la phase 1, ce type de recherche n'est possible que pour les « institutions parents » directes : dans la colonne de droite d'une formation, une boîte de dialogue contient les coordonnées des institutions de formation ; un lien cliquable permet de faire apparaître la liste des formations offertes par l'institution parents directe. Une recherche par institution est prévue dans une deuxième phase. 	Manuel : complété dans le chapitre « Recherche sur Internet »
2.	Recherche : affichage de la durée dans la liste de résultats La durée devrait s'afficher pour distinguer les formations qui sont identiques mais dont la durée change pour les écoles de métiers.	Le champ « Durée » est un champ texte ; or, il n'est pas prévu d'afficher des champs texte dans la liste des résultats. De plus, ce champ est rempli de manière très hétérogène. Si, dans une phase ultérieure, la saisie des données de durée se standardise, l'information pourra certainement être affichée dans la liste des résultats. Normalement, la durée ne doit pas être saisie dans le titre, sauf pour les Ecol'Info : en effet, parfois, les fiches des formations des écoles de métiers ne se distinguent que par leur durée. La durée peut être laissée/insérée dans le titre pour le moment. Les rédacteurs peuvent adapter les entrées d'après le modèle suivant : Automaticien/Automaticienne en 3 ans vs Automaticien/Automaticienne en 4 ans. Automaticien, Automaticienne, formation accélérée Economie d'entreprise, Bachelor HES (formation à plein temps)	Document : Description de la nouvelle BDF cf. Saisie du nom de la formation
3.	Recherche : affichage compact des résultats La localité ou le canton devraient être visibles.	Trois lignes ont déjà été prévues dans la zone de titre en vue compacte. Pour l'instant, les localités, les cantons et les pays restent dans la zone de métadonnées, sous le titre, et s'affichent en cliquant sur « détaillé ». 	Document : tâches d'ajustement Pour les Ecol'Info, supprimer la localité des noms des écoles.

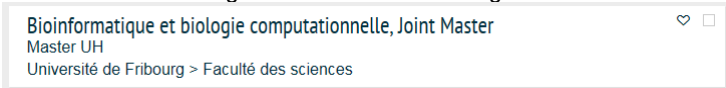
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
4.	Recherche par critères sur 2 niveaux Avec un filtre avec 2 niveaux, les sous-filtres ne devraient pas être tous systématiquement cochés, quand on coche le critère supérieur.	Les filtres de recherche ne fonctionnent plus de la même manière. Jusqu'à présent, aucun résultat n'était affiché par défaut : seuls les résultats correspondants aux critères sélectionnés étaient affichés. Désormais, la recherche à facettes affiche par défaut l'ensemble des résultats : ainsi, lorsqu'un critère est coché, tous les sous-critères sont cochés par défaut ; l'utilisateur affine la liste de résultats en décochant au fur et à mesure les sous-critères qui ne conviennent pas (sur le modèle d'un magasin en ligne où l'utilisateur voit d'abord tous les téléphones portables de toutes les marques, puis clique sur Samsung et Apple, filtrant alors ces 2 marques). 	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.
5.	Recherche dans d'autres langues Recherche d'offres de formation identiques dans d'autres langues	En ce qui concerne les offres des hautes écoles, il est possible de combiner le critère « Domaines d'études » avec celui de la langue afin d'affiner la recherche. Pour les autres offres de formation, les professionnels tapent le numéro Swissdoc directement dans le champ de recherche libre général et ils retrouvent directement les offres identiques dans les autres langues. Actuellement, pour des motifs de performance, il n'est pas possible d'afficher automatiquement les formations qui ont le même numéro Swissdoc. Pour le moment la rédaction doit saisir le numéro Swissdoc souhaité dans le champ de recherche.	Manuel Dans le champ de recherche libre, il est aussi possible de faire une recherche par numéro Swissdoc.
6.	Recherche par modalités temporelles Est-ce qu'il est prévu de pouvoir faire une recherche sur Internet avec le critère « modalités temporelles » ?	Pour l'instant, la recherche générale (toutes formations incluses) ne le prévoit pas ; cependant, le critère « modalités temporelles » a été intégré aux recherches partielles spécifiques pour lesquelles cela est pertinent (maturité gymnasiale pour adultes, maturité professionnelle pour adultes, écoles supérieures ES, hautes écoles HE, etc.). Ex : http://quality.bb2.berufsberatung.ch/Dyn/Show/4002	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.
7.	Imprimer la vue détaillée d'une offre de formation Comment fonctionne l'impression d'une fiche ?	Il existe ce qu'on appelle un CSS d'impression, qui imprime la page de navigation ; une amélioration de l'impression des tableaux n'est pas prise en charge, car ceci est trop complexe. Les informations de la colonne de droite sont aussi imprimées.	Phase 2 Une fonction « Exporter » en RTF dans l'Admin est prévue.
8.	Contenus des pages statiques des hautes écoles Quels sont les contenus pris en compte dans les pages statiques des hautes écoles ?	Les pages statiques rédactionnelles sont disponibles et les indications à ce propos sont consultables dans le document Directives de saisie des données. Les contenus (textes et liens) qui sont déjà rédigés sur les pages statiques ne doivent pas être repris dans les fiches de la BDF. Les informations dans la BDF doivent être complémentaires à celles qui existent sur les pages statiques.	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. lien vers les pages rédactionnelles
9.	Séjours linguistiques:	Une recherche par institution de formation ne sera pas possible dans une première phase et	Phase 2:

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	est-ce possible de faire la sélection uniquement des séjours linguistiques dont le fournisseur a son siège en Suisse romande ? Afin d'éviter d'avoir, par exemple, un résultat pour un cours dont le fournisseur est physiquement à St-Gall ?	aucune recherche de localité d'une institution d'un séjour linguistique n'est possible. Ce sera développé dans une phase 2.	Recherche Internet par institution
	Admin		
	Questions générales		
10.	Recherche avancée dans l'Admin Les critères de recherche ne sont pas adaptés aux besoins des régions linguistiques et la logique de l'ordre des critères de recherche n'est pas évidente.	Les critères de recherche sont classés dans le même ordre que les champs dans le mode « Édition ». L'adaptation aux besoins des régions linguistiques se fera dans une phase 2.	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.
11.	Champ canton responsable Les utilisateurs aimeraient que le canton responsable se mette automatiquement lors de la création d'une donnée.	Pendant la phase 1, cela n'est pas encore automatique. De plus, certains rédacteurs sont rattachés à plusieurs cantons ; quant aux rédacteurs des Séjours linguistiques, ils ne sont rattachés à aucun canton. Il faudra trouver une solution adéquate dans les deux cas.	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.
12.	Champ date de contrôle Bien qu'il ne soit pas obligatoire, ce champ est affiché comme tel.	Pour des raisons techniques, le champ date est obligatoire. Son caractère obligatoire vient du fait qu'il est automatiquement rempli par le système. Le rédacteur, lui, n'est pas obligé de s'en occuper.	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. champs « Date de création », « Date de contrôle » et « Dernière mise à jour »
13.	Accès ouvert à toutes les données des institutions de formation et des formations Toutes les données peuvent-elles être modifiées par tous les rédacteurs ? Est-ce que n'importe qui peut changer le rédacteur responsable d'une fiche ? Il n'y a aucune restriction ?	Pendant la phase 1, les données ne sont pas restreintes à un seul canton afin de simplifier au maximum le travail rédactionnel et l'assistance. Les rédactions sont tenues de manier les données en étant conscients de leurs responsabilités. En cas de problème, les mesures nécessaires seront prises. Adresse des institutions de formation : Désormais, il n'y a plus d'adresse, mais toujours uniquement des « institutions de formation » qui elles-mêmes contiennent des adresses. Une institution ne peut être effacée que s'il n'existe plus aucune offre liée, ce qui constitue un réel obstacle contre la suppression d'une « adresse » (c'est-à-dire d'une institution).	Manuel cf. Recommandations générales concernant les droits

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		Qui plus est, un back-up quotidien/hebdomadaire et mensuel est prévu. La récupération de données spécifiques serait donc toujours possible, bien que compliquée.	
14.	Mode langues : passer de l'affichage en trois langues à l'affichage d'une langue	Passer d'un mode à un autre supprime toutes les données qui n'ont pas été enregistrées. En effet, la page est rechargée et il n'y a pas de fonction cache automatique. Désormais, aucune langue n'est prédéfinie lors de l'ouverture d'une nouvelle fiche en mode trois langues : la rédaction doit donc commencer par sélectionner la langue dans laquelle elle travaille. En revanche, lors de l'ouverture d'une nouvelle fiche avec le mode d'affichage d'une langue, c'est la langue dans laquelle la rédaction travaille dans l'admin qui est automatiquement cochée.	Manuel adapté
15.	Recherche rapide Les minuscules et les majuscules sont-elles prises en compte ?	Non, les majuscules et les minuscules ne sont prises en compte <i>dans aucune recherche</i> .	Manuel adapté
16.	Ouverture et verrouillage d'une fiche Plusieurs rédacteurs peuvent-ils ouvrir une fiche en même temps ?	Le rédacteur qui ouvre une fiche en premier est autorisé à la modifier et l'accès à celle-ci est verrouillé pour les suivants.	L'erreur lors de la formation est supprimée.
17.	Fin de session L'utilisateur est automatiquement déconnecté après 20 minutes : c'est trop court.	Désormais, la déconnexion automatique est fixée après 60 minutes et précédée d'une annonce de déconnexion après 45 minutes.	Manuel adapté
18.	Utilité du format RTF: le format est utile pour l'envoyer aux écoles. Il n'est donc pas utilisé seulement pour l'impression	Pour soutenir le travail des rédactions, l'export RTF sera fait dans une phase 2.	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.
	Admin : Formations		
19.	Dupliquer une formation Est-ce que les rédacteurs pourront avoir la possibilité de dupliquer une formation dans un 2 ^e temps ?	Cette fonction ne sera activée qu'au cours de la phase 2.	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.
20.	Les offres en anglais Les rédacteurs doivent/peuvent les saisir sous FR, DE, IT ou	Les offres en anglais sont saisies uniquement dans le champ de la langue du canton ou de l'institution (par ex. cursus de l'Uni Lausanne = saisie en français). Pour l'Uni de Fribourg, on remplit les deux langues (DE/FR) si c'est la même formation en anglais. L'anglais doit par contre	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. champ « Rédigé en »

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence						
	seulement dans la langue du canton ou des cantons où se déroule la formation ?	être ajouté comme langue d'enseignement.							
21.	Nom d'une formation Il y a des cas où il est judicieux d'indiquer le nom du diplôme dans le nom de la formation. Exemple : Auxiliaire de santé, certificat CRS. Peut-on écrire « certificat CRS » dans le titre ou est-on obligé de l'écrire dans le « diplôme – commentaires » ?	Il est possible de mentionner un « diplôme spécifique » dans le titre si cela permet d'affiner les formations dans les résultats d'une recherche. La liste des résultats indique, sous le nom de la formation, le type de diplôme final, (par ex. : « certificat » ou « Bachelor HES », mais sans précisions comme « certificat CRS »). Si possible, saisir les sigles « Certificat CRS » et non pas « Certificat Croix-rouge suisse » dans le nom. Exemple : Auxiliaire de santé, Certificat CRS	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. champ « Nom »						
22.	Classification Swissdoc dans la liste de résultats de l'Admin Affichage de plusieurs numéros Swissdoc dans la liste de l'Admin	Pour des raisons de performance, un seul numéro Swissdoc apparaît dans la liste de résultats de l'Admin. Si plusieurs numéros Swissdoc sont attribués à une même formation, le nombre de numéros est indiqué entre crochets, comme dans l'exemple ci-dessous : <table><tr><th>Diplômes</th><th>Lieu</th><th>Numéros Swissdoc</th></tr><tr><td>Attestation / certificat de cours</td><td>Indépendant d'un lieu</td><td>7.150.12.0 [3]</td></tr></table>	Diplômes	Lieu	Numéros Swissdoc	Attestation / certificat de cours	Indépendant d'un lieu	7.150.12.0 [3]	Manuel adapté
Diplômes	Lieu	Numéros Swissdoc							
Attestation / certificat de cours	Indépendant d'un lieu	7.150.12.0 [3]							
23.	Recherche avancée : Swissdoc En plus de la « recherche Autocomplete », il faudrait aussi pouvoir faire une recherche avec des parties du numéro.	Il est possible d'effectuer une recherche Swissdoc par numéro incomplet (actuellement le mode « Autocomplete » est désactivé, il sera réactivé pendant la phase 2).	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.						
24.	Attribution Swissdoc à une fiche Il faudrait que cela soit possible aussi via une structure arborescente.	Cette modalité n'est pas encore active au stade de la phase 1.	Évaluation phase 2 Pendant la phase 2, évaluation et hiérarchisation des besoins des rédactions et mise en place progressivement de réponses.						
25.	Attribution Swissdoc La systématique des professions doit être masquée lors de l'attribution Swissdoc.	La systématique des professions Swissdoc est masquée lors de l'attribution à une formation du numéro correspondant. Les non-descripteurs qui ne sont pas ouverts au classement dans le répertoire des formations seront également masqués.							
26.	Affichage des thèmes de formation et domaines d'études Modifier le numéro Swissdoc	Il faut commencer par enregistrer une fiche puis la rouvrir pour afficher l'attribution aux thèmes de formation et aux domaines d'études. Lors de la modification d'une fiche, les données de la base de données sont enregistrées mais							

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence																				
	attribué à une formation ne modifie pas l'attribution aux thèmes de formation et aux domaines d'études.	aucune donnée de la base de données n'est « lue » à nouveau. Les données ne sont lues à nouveau/mises à jour que si une fiche est enregistrée, fermée puis ouverte à nouveau.																					
27.	Éditeur : souligner Serait-il possible de souligner ?	Sur Internet, un élément souligné indique toujours un lien, ce qui explique qu'il ne soit pas permis de souligner.	Manuel cf. Description de l'éditeur																				
28.	Liste numérotée Il serait utile d'avoir dans le champ éditeur des puces avec des numéros et pas seulement avec des points.	Afin de garantir l'homogénéité des données, seules les listes à puces sont autorisées.	Manuel cf. Description de l'éditeur																				
29.	Diplôme Faudrait-il créer le diplôme « pas d'indication » si rien n'est signalé ?	Le critère « Certificat/attestation de cours » sert de critère par défaut. Le critère « Pas d'indication » n'existe plus.	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. champ « Diplômes »																				
30.	Attribution du diplôme dans la liste de l'Admin	La colonne « Diplômes » remplace la colonne « Types de formations » dans la liste des formations affichées. <table border="1"> <thead> <tr> <th>ID</th><th>Nom</th><th>Diplômes</th><th>Institutions</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>33880</td><td>Lateinamerikastudien (LAS), Master</td><td>Master haute école universitaire HEU</td><td>Universität Bern</td></tr> <tr> <td>9963</td><td>"Ausbildungsleiter/in mit eidg. Diplom", Modul-Bildungsgang</td><td>Diplôme fédéral examen professionnel supérieur EPS</td><td>EB Zürich Kantonale Berufs Weiterbildung Bildungszent Erwachsene BiZE</td></tr> <tr> <td>2468</td><td>"Eidg. Fachausweis Ausbilder/in", Kompakt-Bildungsgang</td><td>Brevet fédéral examen professionnel EP</td><td>EB Zürich Kantonale Berufs Weiterbildung Bildungszent Erwachsene BiZE</td></tr> <tr> <td>27094</td><td>"Führungskunst" für Führungskräfte und</td><td>Autre formation</td><td>Organisation der Arbeitswei</td></tr> </tbody> </table>	ID	Nom	Diplômes	Institutions	33880	Lateinamerikastudien (LAS), Master	Master haute école universitaire HEU	Universität Bern	9963	"Ausbildungsleiter/in mit eidg. Diplom", Modul-Bildungsgang	Diplôme fédéral examen professionnel supérieur EPS	EB Zürich Kantonale Berufs Weiterbildung Bildungszent Erwachsene BiZE	2468	"Eidg. Fachausweis Ausbilder/in", Kompakt-Bildungsgang	Brevet fédéral examen professionnel EP	EB Zürich Kantonale Berufs Weiterbildung Bildungszent Erwachsene BiZE	27094	"Führungskunst" für Führungskräfte und	Autre formation	Organisation der Arbeitswei	
ID	Nom	Diplômes	Institutions																				
33880	Lateinamerikastudien (LAS), Master	Master haute école universitaire HEU	Universität Bern																				
9963	"Ausbildungsleiter/in mit eidg. Diplom", Modul-Bildungsgang	Diplôme fédéral examen professionnel supérieur EPS	EB Zürich Kantonale Berufs Weiterbildung Bildungszent Erwachsene BiZE																				
2468	"Eidg. Fachausweis Ausbilder/in", Kompakt-Bildungsgang	Brevet fédéral examen professionnel EP	EB Zürich Kantonale Berufs Weiterbildung Bildungszent Erwachsene BiZE																				
27094	"Führungskunst" für Führungskräfte und	Autre formation	Organisation der Arbeitswei																				
31.	Classes BOP Concernant les classes BOP, est-ce qu'on devra saisir une nouvelle formation pour ça ?	Les classes BOP ont dû être séparées pendant la migration. Une fiche a été créée pour chaque classe. Les rédactions vérifient les offres qui étaient saisies comme classes et les laissent séparées pour le moment. Proposition à discuter à une séance entre rédactions: les anciennes classes BOP doivent être recréées à l'avenir essentiellement sous une seule offre. Il est possible de les resaisir ensemble dans une fiche dans les cas suivants : - Même contenu de l'offre mais elles se déroulent dans divers lieux dans la même région linguistique - Même contenu de l'offre mais elles ne débutent pas à la même date Exemple: cours Word; 20 leçons, etc.	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. chap. 5.2 « Règles spéciales pour la saisie des offres de formation modulaires et les classes BOP».																				
32.	Saisie des séjours linguistiques	Mmes F. Touvet et J. Berschi, rédactrices des séjours linguistiques, seront informées personnellement après la migration définitive de la rubrique.																					
	Admin: Institutions																						
33.	Institutions : champ admission Il n'y a plus de champ « admission » au niveau école pour les écoles de métiers.	Les données concernant l'admission doivent toutes être saisies au niveau « offre de formation ». Autrement dit, les mêmes conditions d'admission doivent être saisies pour chaque offre d'une même école.	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. champ « Admission »																				

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
34.	Niveaux hiérarchiques pour la structure des institutions Il se peut qu'il faille plus de trois niveaux.	Pour des questions de performance, il faut s'en tenir à trois niveaux maximum. Les structures ne doivent pas être développées plus que de raison et doivent correspondre aux besoins des utilisateurs. Exemple : HES-SO HE-ARC HE- santé HE- santé, Neuchâtel, Berne, Jura Une proposition définitive sera communiquée ultérieurement.	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. chap. « 6.1. Directives de base pour la saisie des institutions de formation »
35.	Saisie du nom des institutions de formation dans le champ nom et complément de nom 1 et 2 Pourquoi faut-il inverser l'ordre nom / compléments ?	Pour les noms d'institutions hiérarchisées, il est nécessaire d'inverser l'ordre nom / compléments pour deux raisons : - pouvoir identifier de manière univoque les institutions dans l' <i>Admin</i> ; - offrir à l'utilisateur une vision logique des institutions sur <i>Internet</i> : Ainsi, le nom de l'institution n'est pas saisi comme ceci : Université de Fribourg (nom) Faculté des sciences (complément) Rue, Lieu Mais il doit être saisi de la manière suivante : Faculté des sciences (nom) Université de Fribourg (complément) Rue, Lieu Sans cette inversion, le tableau ci-dessous afficherait l'information suivante : Université de Fribourg > Université de Fribourg. 	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. « Institutions de formation » > « Nom »
36.	Adresse des institutions Ce serait utile d'avoir certains champs à double surtout lorsque les infoprof/Infop seront migrées (2 URL pour une institution).	Il n'y aura qu'un seul champ URL. Si besoin, les données complémentaires peuvent être saisies dans « Renseignements / contact » ou dans « Remarques ».	
	Migration des données		
37.	Titres traduits en italien Titres des offres traduits en italien pour les besoins du Tessin	Les titres traduits des Ecol'Info et des UNI-INFO en italien ne seront pas repris.	
38.	Cours de langue BOP BOP : il y a des cours de langue qui sont migrés sous « formation	Des erreurs de numéro Swissdoc mènent à des erreurs de classification. Pendant la première phase d'exploitation, les numéros Swissdoc doivent être vérifiés lors de l'actualisation annuelle et si nécessaire corrigés.	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	continue » et d'autres sous « cours de langue ». Pourquoi ?	Exemple de numéros à choisir : 9.854.1.0 Anglais comme langue étrangère 9.854.3.0 Anglais professionnel	
39.	Migration BOP Lors de la migration test, les données du champ « Remarques internes » et les données des modules n'ont pas été migrées.	Les précisions sur les modules et les remarques internes de BOP seront migrées lors de la migration définitive et apparaîtront dans le champ « Remarques internes ».	
	Tâches d'ajustements		
40.	Modalités temporelles Ajustements BOP	Les rédacteurs BOP doivent contrôler leurs fiches, car les modalités « en emploi et à temps partiel » était en commun, tandis que maintenant ces modalités sont séparées. Les rédactions doivent donc vérifier si les deux sont possibles ou pas.	Document : tâches d'ajustement cf. « Modalités temporelles »
41.	Cours qui se déroulent sur plusieurs sites Comment faut-il saisir les cours qui se déroulent dans différents lieux ?	<i>Extraits du Descriptif de la nouvelle BDF</i> « Le CSFO centralise la création de l'architecture des hautes écoles. » Pendant la phase 2, il faut notamment veiller à ce que les grandes institutions de formation continue actives au plan intercantonal apparaissent progressivement aussi comme des structures homogènes. Le service de coordination va émettre des directives à ce sujet, qui seront transmises aux rédactions cantonales. Exemple avec l'Ecole-club Migros : une « institution mère » ainsi que les « enfants », c'est-à-dire les « filiales » dans les régions doivent être saisis. Les formations sont reliées aux filiales et ainsi automatiquement reliées à une institution-mère. Repères pour les offres qui appartiennent à plusieurs institutions ou qui touchent plusieurs cantons Les rédactions prennent en compte les critères suivants en suivant cet ordre: 1. Le canton responsable de la saisie d'une offre, qui appartient/se déroulent à/dans plusieurs institutions de cantons différents, est celui dans lequel l'inscription est faite. Mais seulement si l'offre de formation en question se déroule également en partie ou totalement dans ce canton et s'il s'agit de deux cantons d'une même région linguistique. Lorsqu'il s'agit d'offres de formation qui se déroulent dans 2 régions linguistiques différentes, chaque région linguistique saisit une fiche dans sa langue. 2. Si l'offre ne se déroule pas dans le canton où l'inscription a lieu, le canton responsable est celui où la majorité de la formation se déroule (comparer le nombre d'heures de cours ou sinon les crédits ECTS) 3. En cas d'incertitude pour une offre, les cantons concernés se concertent et définissent qui assume la responsabilité. 4. Si cela reste incertain, le service de coordination décide.	Document : descriptif de la nouvelle BDF Cf. chap. 6 « Institutions de formation (écoles, hautes écoles, institutions de formation continue) chap. 6.1. « Directives de base pour la saisie des institutions de formation » cf. chap. 8 « Responsabilités partagées entre plusieurs rédactions »
42.	Utilisateurs responsables À corriger pour les Ecol'Info et les UNI-INFO et mettre le bon.	Lors de la migration des rédacteurs responsables, il a fallu créer un utilisateur responsable standard pour les Ecol'Info et un pour les UNI-INFO. Pendant la phase d'ajustement, il faudra indiquer le bon utilisateur responsable.	Document : tâches d'ajustement cf. champ « Utilisateurs responsables »

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
43.	Institutions de formation saisies à double	Tâche: les rédactions listent les institutions de formation qui existent plusieurs fois et qui ont plusieurs offres de formation. Ils définissent dans cette liste les institutions de formation qui doivent être conservées. La liste sera envoyée au CSFO jusqu'à fin mars 2016 à : orientation@csfo.ch . Sur la base de cette liste, l'équipe informatique du CSFO migre les offres des institutions de formation à double/triple vers les institutions qui doivent être maintenues et elle supprime ensuite les institutions en trop.	Document : tâches d'ajustement 1.2.2. Ajustements des institutions de formation Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. chap. « 6.1. Directives de base pour la saisie des institutions de formation »
	Gestion des données / actualisation		
44.	Modules dans BOP Précisions concernant les modules	Les précisions sont données au cf. chap. 5.2 « Règles spéciales pour la saisie des offres de formation modulaires et les classes BOP ».	Document : descriptif de la nouvelle BDF cf. chap. 5.2 « Règles spéciales pour la saisie des offres de formation modulaires et les classes BOP ».
45.	Gestion des adresses à double Infop et BDF Les rédacteurs devront gérer les adresses à double : dans le nouvel Admin et dans l'ancien Intranet. Combien de temps cela va durer pour avoir toutes les adresses à un endroit ?	Les rédacteurs de la BDF mettent à jour dans l'ancien Intranet les adresses utilisées pour le module BDF jusqu'en mai si nécessaire (si modification importante). Les adresses utilisées que pour la BDF dans l'ancien Intranet restent dans l'ancien Intranet, mais ne doivent pas être mises à jour après le Go-Live. Ceci ne concerne que les Romands et les Tessinois. A partir de mai, les rédactions BDF mettent à jour uniquement les adresses que sur demande ou si ces rédacteurs sont également rédacteurs des places d'apprentissage ou des Infop (tant que ces modules restent dans l'ancien Intranet).	
46.	Attribution des numéros Swissdoc dans l'ancien Intranet	Le statut quo reste dans l'ancien Intranet. Pour Ecol'Info et UNI-INFO, les numéros Swissdoc sont saisis par le service de coordination du CSFO. Dans le nouvel Admin, ce sont les rédacteurs qui sont compétents en la matière.	
47.	Historique des données	Il peut arriver que les données de l'historique soient affichées après la migration dans le nouvel Admin, ceci est dû à des actions précédentes. Cela provient d'une erreur qui est due à la copie des données de Quality sur le serveur Live. Ne vous inquiétez pas, aucune donnée migrée n'a été modifiée.	

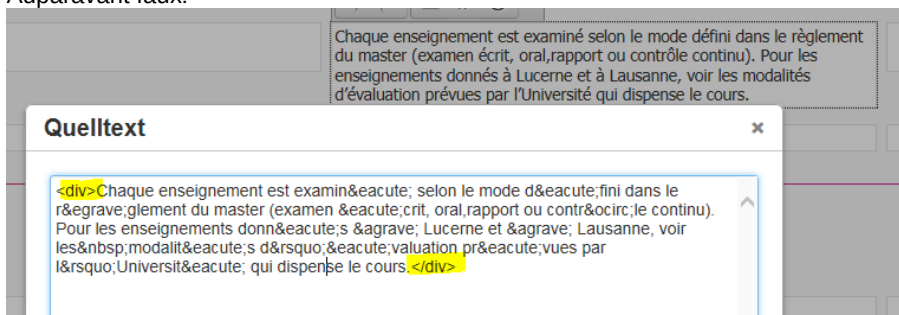
Recommandation générale

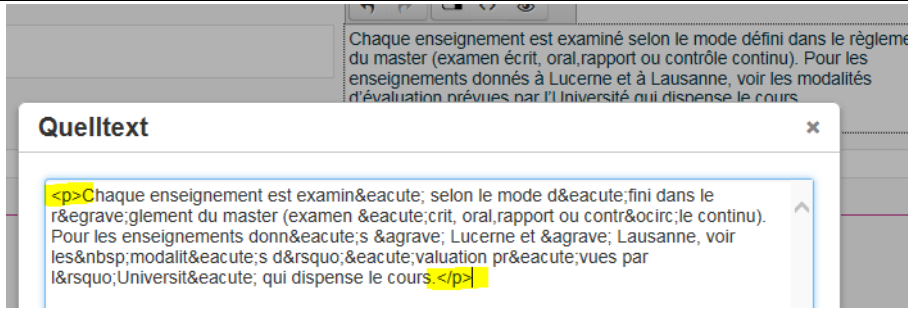
L'adaptation de l'Admin et d'Internet sera évaluée en cours d'utilisation après environ une année. Les retours des spécialistes et des utilisateurs seront pris en compte et, si nécessaire, les propositions seront validées et priorisées dans les sous-commissions, avant d'être progressivement intégrées.

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Phase d'ajustement Bulletin 1

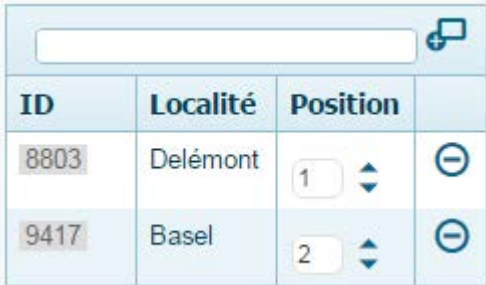
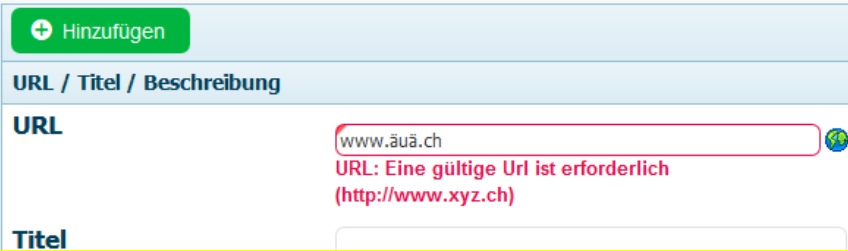
Etat au 18.02.16

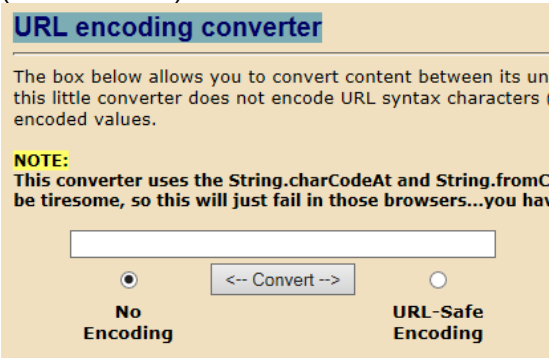
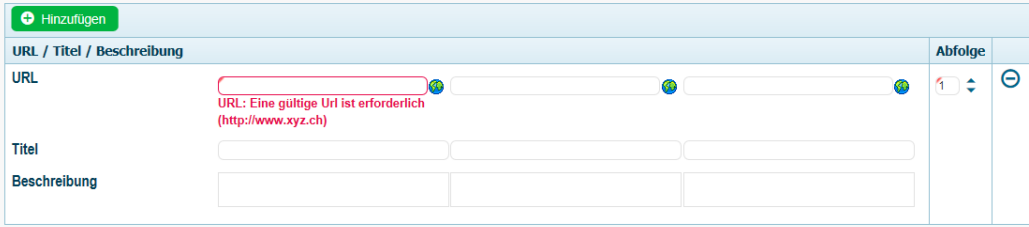
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	INTERNET		
1.	Suggestions de divers ajustements et améliorations des rédactions pour l'Admin	Nous avons recueilli toutes les propositions d'ajustement et d'amélioration dans l'Admin. Actuellement, l'Admin ne sera pas développé. Jusqu'au Go-Live, les travaux d'ajustement de la base de données des formations doivent être achevés et toutes les programmations pour le site Internet doivent être terminées. Nous vous demandons de ne signaler aucune autre <i>amélioration</i> au service de coordination mais de vous les noter. Nous allons inclure ces propositions lors d'une prochaine rencontre et après le Go-Live nous réaliserons une évaluation auprès des rédactions. Sur cette base, l'Admin sera amélioré régulièrement dans une phase 2 et sera graduellement adapté aux besoins des rédactions. Toutes les <i>erreurs</i> techniques sont par contre à signaler.	
2.	Retard de l'affichage dans l'Internet Nous avons introduit des modifications dans une fiche. Cependant, aucune de ces modifications n'apparaît dans le beta.orientation.	Les modifications dans l'Admin sont visibles avec un certain retard dans l'Internet. L'Admin fonctionne sur un serveur différent de celui de l'Internet. Le retard peut durer environ 1 minute. Pour recharger la page, appuyez simultanément sur les boutons CTRL+F5. De temps en temps, supprimez aussi le cache.	
3.	L'impression d'une UNI-INFO depuis le site se fait en format paysage sur 14 pages	Le format de l'impression portrait ou paysage doit être défini dans le navigateur. Si le navigateur est configuré par défaut sur « format paysage », il imprime les pages horizontalement. Une UNI-INFO est en format portrait d'environ 5 pages.	
4.	L'affichage des tailles et des types de police n'est pas correcte	Pour corriger les tailles de police, le champ concerné doit être ouvert (cliquez dans le champ). Puis il faut enregistrer la donnée. Ainsi, une balise <p> est définie dans le champ. Elle corrige automatiquement l'affichage de la police.	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		Description de la branche d'études L'archéologie s'intéresse à l'homme et aux sociétés du passé à travers l'étude des vestiges matériels. Elle permet de mieux comprendre des mutations fondamentales pour l'humanité, telles que la transformation de notre environnement naturel par l'exploitation des ressources, l'émergence des premières villes ou l'invention de l'écriture. Description de la formation Spécificité des enseignements et de la recherche A Neuchâtel, l'Institut d'archéologie regroupe la chaire de préhistoire et celle de la Méditerranée antique. Cette cohabitation de deux archéologies différentes offre à l'étudiant une plus grande vue d'ensemble. Il apprendra ainsi à lier la précision du préhistorien à la culture classique des périodes plus récentes. L'enseignement strictement universitaire ne représente par ailleurs qu'une partie de la formation. En effet, dans le cadre de l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN), d'étroites relations unissent la chaire d'archéologie, l'archéologie neuchâteloise et le musée cantonal d'archéologie (Laténium). Les étudiants sont ainsi en contact étroit avec le monde professionnel dès la première année. Des stages permettent d'acquérir une solide expérience de terrain et de comprendre le fonctionnement des différents laboratoires du musée. Auparavant faux:  Désormais juste:	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
			
5.	Retour à la ligne involontaire	 La rédaction a défini dans ce texte, dans le vieil Intranet, des mises en page manuelles (balise
). Celles-ci ont été reprises correctement lors de la migration. La rédaction doit ajuster manuellement dans l'Admin ces mises en page: les mises en page peuvent être directement supprimées dans la fenêtre d'édition de l'Admin. On ne doit pas forcément ouvrir le texte source (code). Précision: un « Enter » dans l'Admin fait un paragraphe (balise <p>), une majuscule + Enter produit un saut de ligne (balise
).	
6.	Offre avec plusieurs institutions	Lorsqu'une offre contient plusieurs institutions, toutes les institutions avec l'ensemble de la hiérarchie sont affichées dans le lead dans l'Internet. Dans la colonne de droite, toutes les « paires d'institutions » sont affichées dans une Box. Si, par exemple, il y a plusieurs facultés d'une même université impliquées dans une offre, toutes les paires Uni-faculté sont affichées dans une Box (l'Uni s'affiche 2x) : - Uni ZH – Faculté des Lettres dans une Box - Uni ZH – Faculté des Sciences naturelles dans une seconde Box - Etc.	
7.	Champ localités : La recherche par canton ne	Lorsqu'une école cantonale ou un canton propose des offres dans un autre canton, il est possible d'intégrer dans les localités le lieu où se déroule la formation ainsi que le lieu où l'école cantonale se situe. Ceci doit être fait uniquement lorsque l'école	Sera ajouté dans le

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	fonctionne pas pour faire une recherche par canton A si on n'écrit que les localités (du canton B) où se déroulent les formations.	cantonale (ou le fournisseur cantonal) propose cette formation en dehors de son canton mais pour le public de son propre canton/pour ses citoyens. Il est donc important pour les consultants de trouver la formation lorsqu'ils choisissent le canton où l'école réside. Exemple : 12e année linguistique (Service de l'enseignement (SEN)) ID 31785. Le cursus se déroule dans le canton de Bâle, mais il ne s'adresse qu'à des jurassiens. Certificat de maturité spécialisée - option arts visuels (CEJEF - Division santé-social-arts) ID 31885. Le cursus se déroule à l'Ecole d'Arts Visuels à Bienne. L'école cantonale qui le propose est jurassienne. Lieu / adresse • Delémont (JU) • Basel (BS) Diverses localités du canton de Bâle-Campagne.	document des directives
8.	Liste des diplômes : « diplôme étranger »	Lorsqu'une école propose une formation aboutissant à un diplôme reconnu à l'étranger, choisir pour le moment « Diplôme / certificat de l'institution de formation » et dans le champ « Diplômes / titres – précisions » préciser le titre, par exemple que cette formation est « un Baccalauréat français délivré par l'Education nationale française. » L'introduction d'un type de diplôme « diplôme reconnu à l'étranger » sera soumise à évaluation dans un 2 ^{ème} temps notamment lors d'une séance entre rédactions.	
9.	Champ « Nom » d'une formation	Dans les directives, il est mentionné : « Ne pas indiquer le nom du diplôme, sauf si le nom de la formation et du diplôme sont identiques. » Ci-dessous le nom de la formation doit forcément contenir le nom du diplôme puisqu'ils sont identiques et que l'on ne peut pas laisser une formation sans « nom » : Certificat de culture générale - option arts visuels Certificat de culture générale CEJEF - Division santé-social-arts Par contre ci-dessous il est inutile d'écrire « bachelor HES » dans le nom, car le diplôme s'affiche déjà. Architecture Bachelor HES Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) > HES-SO Fribourg > Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR)	
	Admin		
	Questions générales		
10.	A quoi servent les paramètres de position pour les listes dans l'Admin?	Les paramètres de position permettent d'afficher les éléments dans un certain ordre dans l'Admin. Ils ne sont pas encore programmés sur Internet. Actuellement, l'ordre sur internet suit ce qui a été enregistré lors de la première saisie. Lorsque plusieurs lignes sont rajoutées, les rédactions introduisent déjà les éléments (dans l'exemple ci-dessous les localités) dans l'ordre souhaité. Ainsi, lorsque la programmation est terminée, l'affichage s'effectuera dans le bon ordre.	Sera corrigé dans la phase 2

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
			
11.	Comment faire pour éviter que les recherches soient perdues si on fait un retour en arrière ?	En attendant, la solution est d'ouvrir avec le clic de la souris droite l'ID sélectionné soit dans un nouvel onglet, soit dans une nouvelle fenêtre. Ainsi, la recherche initiale n'est pas perdue.	
12.	Message lors de la suppression de formations	Lorsque les Bachelor et Master des hautes écoles à double sont supprimés, il n'est pas nécessaire d'avertir le service de coordination. Celui-ci a besoin d'être averti uniquement lorsque des formations des hautes écoles (BA/MA) existantes ne sont plus proposées par les hautes écoles.	
13.	Les liens avec les trémas ne peuvent pas être enregistrés	Les liens avec les trémas comme dans l'exemple: www.bücher.ch sont considérés faux par l'Admin et ne peuvent pas être enregistrés.  Conseils sur la façon de procéder: Un lien comme ici dans cet exemple concret avec un „ä“ dans le lien http://www.bzpflege.ch/weiterbildung/weiterbildungsangebote/anästhesie-intensiv-notfallpflege/anästhesiepflege/beschreibung Navigateur Firefox ou Chrome (ne fonctionne pas avec Internet Explorer): - Copiez le lien dans le navigateur et ouvrir la page de cette façon - Après recopiez le lien à partir du navigateur dans un autre onglet. Le navigateur a maintenant corrigé automatiquement les trémas. http://www.bzpflege.ch/weiterbildung/weiterbildungsangebote/an%C3%A4sthesie-intensiv-	C'est une faute qui sera corrigée par l'équipe informatique

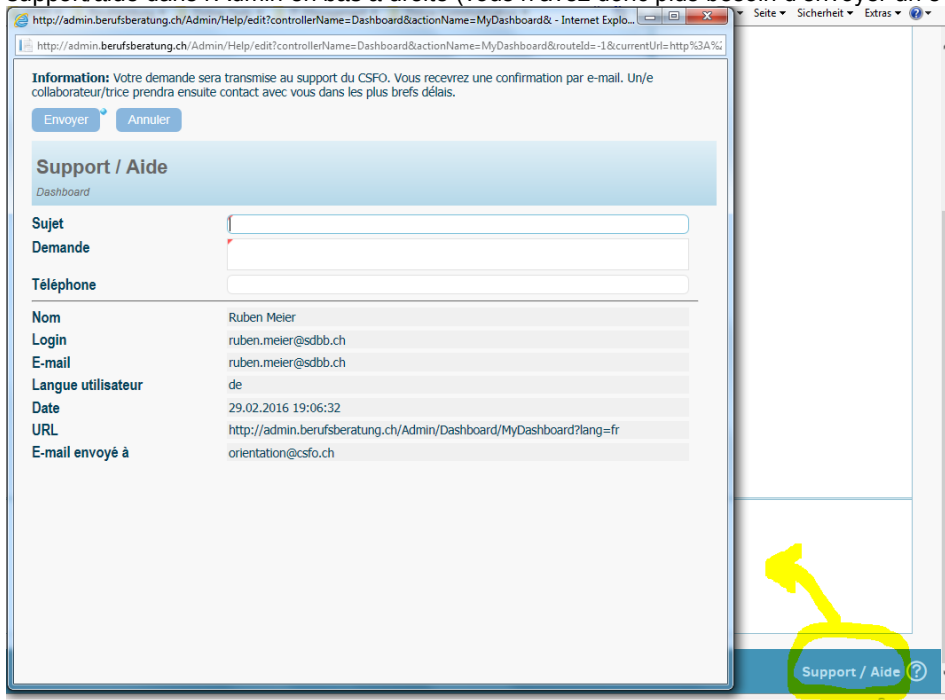
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		notfallpflege/an%C3%A4sthesiepflege/beschreibung - Insérez ce lien dans le champ Lien et enregistrer. Navigateur Internet Explorer - Entrez le lien vers le convertisseur d'URL en ligne: http://www.bloobery.com/indexdot/html/topics/urlencoding.htm (à cette adresse)  - Cliquez sur « Convert » - Insérer et enregistrer le lien dans le champ Lien de l'Admin	
	Admin : Formations		
14.	La donnée ne peut pas être enregistrée. Le message d'erreur suivant est affiché : Forbidden You don't have permission to access /admin/coursefr/edit/32XX on this server.	Si le message d'erreur suivant apparaît après l'enregistrement d'une donnée, cela provient d'un problème de firewall. Forbidden You don't have permission to access /admin/coursefr/edit/32XX on this server. Transférer le message au service de coordination, il l'éclaircira avec l'équipe informatique.	
15.	Ajout des liens. Message d'erreur si aucun lien n'a été saisi	Si un lien est ajouté dans le mode d'édition et qu'il n'y a aucun URL saisi: à l'enregistrement, il y aura un message d'erreur. Links zur Zulassung 	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		Si aucun URL ne doit être saisi, le lien de la zone doit être enlevé avec un clic droite sur le signe moins: 	
16.	Attribution de la « Langue étudiée » lorsque les langues ne sont pas présentes dans la liste	Attribution de la „Langue étudiée“: les cours de langues, pour les langues qui ne sont pas présentes dans la liste ISO des langues à apprendre, seront attribués à la langue de la « même famille » et également à « Autres langues ». Si aucune langue de la même famille ne convient, attribuer uniquement « autres langues ». Exemple : patois jurassien -> attribuer à « français » et « autres langues ». Et inscrire une remarque sur le patois dans le champ « Langue d'enseignement – commentaires »	
17.	Champ Débouchés, nombre de caractère augmenté	Environ 300 offres ne pouvaient pas être ajustées parce que le champ « Débouchés » n'avait pas assez de signes. Le problème a été corrigé. Les données de la liste qui a été envoyée aux rédacteurs concernés peuvent être désormais correctement enregistrées.	
18.	Recherche par institution dans le menu formations: faute: une institution inactive ne sera pas trouvée	Dans le menu formations, il est possible de faire une recherche avancée par institution. Actuellement, il y a une faute : il n'est pas possible de trouver les institutions inactives. L'équipe informatique est en train de corriger le bug.	C'est une faute qui sera corrigée par l'équipe informatique
19.	MAS, DAS, CAS attribution de 2 types de formation	Les MAS, DAS, CAS doivent être attribués 2x dans les types de formations : - Formation continue : formation spécialisée - et - Les hautes écoles universitaires / ou les HES / ou les HEP	
20.	Différence entre en emploi-à temps partiel	Les CAS, DAS, MAS sont en règle général à temps partiel, pas en emploi. En emploi, c'est par exemple pour la formation d'éducateur/trice sociale ES à la BFF de Berne (http://beta.berufsberatung.ch/dyn/show/41003?id=10132#), car il est nécessaire que les stagiaires aient une activité dans le domaine de l'éducation sociale, exercée pendant et à côté de la formation. Les CAS, DAS, MAS exigent normalement comme condition d'admission une expérience professionnelle dans le domaine concerné mais il n'est absolument pas nécessaire qu'ils travaillent dans ce domaine encore au moment de la formation.	
	Admin: Institutions		
21.	Comment écrire les noms des institutions Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) Ecole cantonale d'art du Valais ECAV Ecole cantonale d'art du Valais - ECAV	Dans la base de données des adresses de l'ancien Intranet et dans les Ecol'Info, cette règle a été formulée et celle-ci est gardée pour la base de données des formations: - Nom de l'institution en minuscule, sigle en majuscule et entre parenthèses. Exemple: Ecole polytechnique fédérale (EPF) - Seulement l'abréviation, dans les cas où elle est identifiable (communément utilisée) Exemples: ABB, CFF - En cas de doute, écrire le nom en toutes lettres	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	ECAV - Ecole cantonale d'art du Valais		
22.	Localité dans le nom de l'institution	Le nom de l'institution est saisi en principe sans la localité. La localité est affichée dans le champ « Localité » dans l'Internet (les écoles des Ecol'Info sont nettoyées en conséquence). Des exceptions ont lieu dans le nom de l'institution qui ont plusieurs localités et qui sont saisies séparément (avec une institution parent). La localité est maintenue lorsqu'on ne peut pas différencier des noms identiques. Exemple pour une école avec deux localités : Certificat préprofessionnel; Ecole préprofessionnelle (EPP) - Sion <i>Nom 1 : Ecole préprofessionnelle (EPP), Sion</i> - St-Maurice <i>Nom 2 : Ecole préprofessionnelle (EPP), St. Maurice</i>	
	Migration des données		
23.	Données avec la rédactrice responsable « Marie-Jo Rohrbasser » migrées 3x	Les données dans lesquelles Marie-Jo Rohrbasser est encore enregistrée comme la rédactrice responsable ont été migrées 3x. Ces données ne doivent pas être traitées (état au 17.2.2016). L'équipe informatique du CSFO travaille sur une solution pour ce problème et informe les cantons concernés : GE, TI, VD, VS.	

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Phase d'ajustement Bulletin 2

Etat au 07.03.16

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	INTERNET		
1.	Impression sur 9 pages format portrait d'une ecol'info qui en faisait 3 avant.	Chaque navigateur imprime des fiches différemment. IE est le meilleur pour l'impression. Nous allons voir ce que l'on peut faire avec chrome et mozilla. Les informaticiens travaillent actuellement sur l'impression via Internet.	
	ADMIN		
	Questions générales		
2.	Formulaire d'aide dans l'Admin pour l'envoi de question au service de coordination	Lorsque vous avez des questions à adresser au service de coordination, vous pouvez utiliser désormais le formulaire de support/aide dans l'Admin en bas à droite (vous n'avez donc plus besoin d'envoyer un e-mail avec le code bdf-fr) : 	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	Admin : Formations		
3.	Les données à double de Marie-Jo Rohrbasser ont été ajustées	Les données de Marie-Jo Rohrbasser, qui ont été migrées par erreur plusieurs fois, ont été supprimées. Seulement une version de chaque donnée existe désormais. Ceci est valable pour les offres des cantons de GE, TI, VD, VS.	
4.	Les données avec plusieurs localités qui ont les mêmes ID ont été corrigées	Lors de la migration, certaines offres ont été attribuées plusieurs fois aux mêmes localités avec le même ID. Les localités excédantes avec un même ID ont été supprimées. Ces données peuvent à nouveau être traitées normalement.	
5.	Les données avec plusieurs types de formation qui ont les mêmes ID ont été corrigées	Lors de la migration, certaines offres ont été attribuées plusieurs fois aux mêmes types de formation avec le même ID. Les types de formation excédants avec un même ID ont été supprimés. Ces données peuvent à nouveau être traitées normalement.	
6.	Les données avec plusieurs diplômes qui ont les mêmes ID sont en train d'être corrigées	Lors de la migration, certaines offres ont été attribuées plusieurs fois aux mêmes diplômes avec le même ID. Les diplômes excédants avec un même ID seront supprimés. Les informaticiens sont en train de les corriger.	
7.	Pourquoi le champ „description“ ne peut pas avoir un éditeur qui permette de mettre en gras	Le gras ne doit pas être utilisé dans le texte actuel : - Le gras signifie en général dans l'Internet que c'est un lien. - Nous avons beaucoup de niveaux d'intertitres qui structurent le texte (plutôt restructurer). - Les points supplémentaires en gras rendent le texte plus difficile à lire dans l'Internet. - Nous allons étudier pour le futur le texte en gras pour les cas particuliers : par exemple, pour donner une précision sur une offre correspondante qui est en cours de révision.	
8.	Ecriture spéciale pour le nom des MBA	Pour les MBA, le diplôme « MBA » ou « EMBA » doit être introduit dans le nom. Ces termes représentent une partie des noms de l'offre : affichage dans l'Internet comme exemple Nom de l'offre du MBA : <i>Business Administration, orientation Public Management, Executive Master (EMBA)</i> Type de formation : « Hautes écoles spécialisées HES » et aussi « Formation continue : formations spécialisées ». Diplôme : Master of Advanced Studies MAS (incl. MBA, EMBA).	Le document des directives sera complété
9.	Langue d'enseignement : la migration depuis BOP apporte aussi des langues qui ne sont plus autorisées. Précision sur l'ajustement	Dans le champ Langue d'enseignement, seuls l'allemand, le français, l'italien et l'anglais tout comme « Autres langues » peuvent être attribués. En raison de la migration des cours de langue de BOP, d'autres langues ont été migrées ici (par ex. espagnol). Ces « fausses langues » doivent être ajustées : - Attribuer « Autres langues » si la langue d'enseignement n'est pas D, F, I ou E. - Et spécifier dans le champ « Langue d'enseignement – commentaires », la langue pertinente : par ex. espagnol.	
10.	Mon URL ne se sauve pas. Est-ce le @ qui pose problème ?	Le problème est résolu. Il est possible désormais d'enregistrer des liens avec des tréma (ö ä ü) ou avec des caractères spéciaux (@) Exemple : http://www.ecole-club.ch/Cours/recherche@massage%20classique	
11.	Modules de BOP : les	Les modules de BOP ont été migrés en tant que données distinctes dans le nouvel Admin.	Question à

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	laisser en tant que données séparées	Ces données peuvent être laissées comme données indépendantes.	évaluer à une ERFA
12.	La systématique des diplômes : diplômes étrangers	Il n’y a actuellement <u>aucun</u> critère « Diplômes étrangers » ajouté à la liste des diplômes.	Question à évaluer à une ERFA
13.	Les numéros Swissdoc pour les offres de cours de langue et les séjours linguistiques	Les numéros Swissdoc des offres des cours de langues et des séjours linguistiques doivent être attribués selon la logique suivante : - 9.854.0.0: Anglais: aucune offre ne doit être attribuée ici - 9.854.1.0: Anglais comme langue étrangère: les cours de langue normaux pour les débutants / avancés - 9.854.2.0: Anglais, cours de diplôme: les offres qui conduisent à un diplôme de langue - 9.854.3.0: Anglais professionnel: par ex: English Business, BEC - 9.854.5.0: Anglais pour anglophones: cela va de soi - 9.854.6.0: Anglais (divers): les offres qui n’ont pas pu être attribuées à d’autres numéros. Cependant, utiliser rarement ce numéro d’attribution. Précision : plusieurs numéros Swissdoc peuvent être attribués, le cas échéant. Exemple : cours de langue qui conduisent au certificat en English Business : - 9.854.2.0: Anglais, cours de diplôme - 9.854.3.0: Anglais professionnel	Le document des directives sera complété
14.	Ajustement des adresses des formations	Pour une formation, les informations sur une adresse sont saisies comme ceci (elles peuvent être ajustées aussi lors de la première actualisation qui aura lieu jusqu’à la fin de l’année 2016): Champ: Lieux de la formation, adresses – commentaires: Lieux de la formation, adresses - commentaires Université de Neuchâtel- Faculté des sciences Institut de biologie Rue Emile-Argand 11 2000 Neuchâtel Tel : 032 718 30 00 Url : http://www.unine.ch/biol Ici, seule l’adresse de base doit être saisie avec ces informations: ▪ Nom de l’institution ▪ Nom de la faculté / école satellite ▪ Nom de la haute école ▪ Rue ▪ Localité Champ: Renseignements / contact:	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence				
		Renseignements / contact Des informations peuvent être obtenues auprès des enseignants en biologie, notamment auprès du conseiller aux études, M. Alessandro Puoti, biologie-sciences@unifr.ch . Les renseignements sur le contact sont saisis ainsi: ▪ E-mail ▪ Numéro de téléphone ▪ Eventuellement la personne de contact Champ: Informations – liens ou Liens de la formation: Informations - liens + Ajouter <table><tr><th>URL / Titre / Description</th><th>Position</th></tr></table> Liens de la formation + Ajouter <table><tr><th>URL / Titre / Description</th><th>Position</th></tr></table> ▪ Ici, les liens de l'URL sont saisis.	URL / Titre / Description	Position	URL / Titre / Description	Position	
URL / Titre / Description	Position						
URL / Titre / Description	Position						
	Admin: Institutions						
15.	Mettre une institution inactive / ne pas afficher une institution sur Internet	Si une institution inactive est affectée à une offre active, elle sera tout de même affichée dans la colonne de droite dans l'Internet. Pour que l'institution ne s'affiche pas sur Internet lorsqu'une offre est active, l'attribution de l'institution à cette offre doit être enlevée.	Manuel de l'Admin sera complété				
16.	Les institutions des hautes écoles: lien sur les pages rédactionnelles pas encore actif	Pour les institutions des hautes écoles, il y a un lien dans les « informations supplémentaires » dans l'onglet « contenus 2 » sur les nouvelles pages rédactionnelles par haute école. Ces liens seront déjà établis de manière à ce qu'ils fonctionnent correctement après le Go-Live. Ils ne fonctionnent pas encore correctement sur la version beta.					
17.	Précision sur la structure des institutions des hautes écoles qui sont saisies par le service de coordination du CSFO	Le CSFO construit la structure des institutions des hautes écoles de la manière suivante: Règle pour les noms des hautes écoles: Pour les hautes écoles à 3 niveaux, nous prenons toujours dans le complément de nom 1 le nom de l'institution supérieure (pour les parents, les grands-parents ; pour les enfants, les parents sans les grands-parents), Exemple d'une structure à 3 niveaux de la HES-SO :					

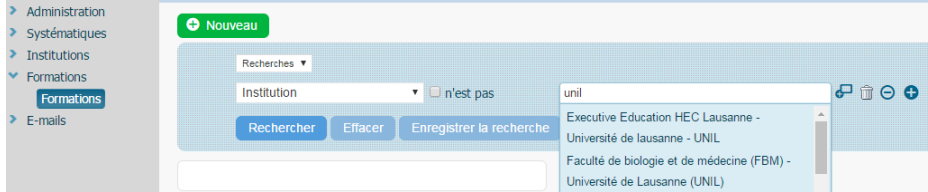
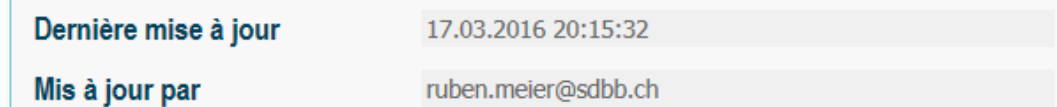
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		- Niveau grand-parent : institution de la HES-SO Seul le nom de la HES-SO est saisi sans complément de nom - Niveau parent : institution HES-SO Fribourg (en tant qu'école satellite de la HES-SO) Le nom de l'école satellite est saisi : HES-SO Fribourg Dans le complément de nom 1, le nom de la HES-SO est saisi (niveau grand-parent) - Niveau enfant : institution Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (est une école de la HES-SO Fribourg) Nom du niveau enfant : Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg Complément de nom 1 : HES-SO Fribourg (niveau parent) Complément de nom 2 : laisser vide (le niveau grand-parent n'est pas saisi, l'affectation à l'institution est suffisamment claire avec le complément de nom 1) Règle pour les adresses des hautes écoles: Le siège principal géographique est enregistré en tant qu'adresse de la manière suivante : ▪ Nom de la haute école ▪ Rue ▪ Localité ▪ (E-mail : optionnel, si l'e-mail de contact de la haute école est publié) ▪ (Numéro de téléphone : optionnel, si le téléphone de contact de la haute école est publié) ▪ Site internet ▪ Lien sur la page rédactionnelle du site de la haute école (onglet contenus 2 > généralités > Lien page rédactionnelle) Les instituts ne sont pas créés dans une première phase en tant qu'institution. Cela sera vérifié durant une phase ultérieure.	
18.	Ajustements des institutions des hautes écoles dans la structure – ajustements effectués par le service de coordination du CSFO	Les hautes écoles universitaires seront complétées par un « service de formation continue » au niveau Faculté. Ce service de la formation continue est associé aux MAS, DAS, CAS de la haute école. Cela signifie : l'héritage de l'information de la haute école pour les coûts et pour « les journées portes ouvertes » ne sont plus corrects. Ils s'appliquent seulement aux facultés et pas au service de formation continue. Les rédactions ajustent les informations de la manière suivante : - Les coûts sont copiés du niveau Uni au niveau Faculté. Ainsi les coûts sont correctement hérités sur les cours du Bachelor et du Master. - Les journées des portes ouvertes sont supprimées. Elles sont actuellement saisies sur les pages statiques rédactionnelles de chaque haute école selon la liste de Swissuniversities.	

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Phase d'ajustement Bulletin 3

Etat au 23.03.16

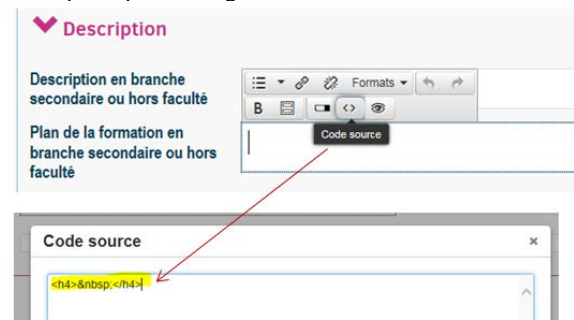
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	REDACTIONS		
1.	Changement de responsabilités : comment faire la veille des institutions qui n'ont pas de siège dans notre canton / qui ont des offres de formation dans plusieurs cantons ?	La rédaction responsable de la création/actualisation d'une institution est le canton dans lequel l'institution a son siège principal. Si cette institution a des offres dans 2 régions linguistiques, la rédaction responsable des offres de formation de l'autre région linguistique est responsable de traduire l'institution dans cette 2ème langue. Le suivi/l'observation de l'offre d'une institution qui a des offres de formation dans plusieurs cantons, sera reprise par la rédaction du canton où le siège principal de l'institution existe. Le suivi signifie : observer la totalité des offres de formation de l'institution et en particulier les nouvelles formations. La rédaction responsable du suivi informe le canton dans lequel une nouvelle formation a lieu. La rédaction de ce canton saisit la nouvelle formation qui a lieu dans son canton et se préoccupe de son actualisation courante et le cas échéant de sa suppression. Pour les institutions qui traversent les frontières linguistiques, le service de coordination du CSFO contacte la rédaction de l'autre région linguistique (par exemple procure.ch : la rédaction compétente du canton du siège principal de procure.ch transmet l'information sur une nouvelle formation, qui se déroule dans un autre canton, au service de coordination du CSFO. Le service de coordination informe les cantons concernés de l'autre région linguistique).	Directives rédactionnelles (chap. 8) seront complétées
	INTERNET		
2.	Erreur d'affichage des adresses dans la colonne de droite sous institutions	Dans Internet, les adresses des institutions ne sont pas encore affichées correctement (Localités, NPA ; parfois adresses e-mail). L'erreur des localités attribuées aux institutions a été corrigée : les localités sont affichées correctement. Les adresses e-mail ne sont pas encore corrigées.	En travail auprès de l'équipe informatique
	ADMIN		
	Admin : Formations		
3.	Est-ce qu'une donnée peut être saisie avec plusieurs cours de langue ?	En principe, les cours de langue doivent être saisis par langue (but visé). C'est néanmoins possible de décrire plusieurs cours de langue dans une fiche d'un cours de langue, lorsque les cours sont homogènes. Ce qui signifie : - il faut si possible des cours de même type : donc pas de mélange de cours (2 heures par semaine) avec des cours intensifs sur des journées entières, des cours individuels et des cours business, etc. - Il faut que les cours soient attribués à un même type de cours	Sera repris dans le document des directives

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		Nom FR Séjours linguistiques pour adultes Séjours linguistiques pour juniors Cours de langue business 50+ Au pair Cours longue durée Stages professionnels (incl. volontariat, work+travel) Cours de langue - Et il faut qu'ils amènent au même diplôme: ça ne doit pas être un mélange de cours sans diplôme avec des cours qui amènent à un diplôme. Les rédactions laissent les données comme elles ont été migrées. Si des cas se présentent pendant la phase d'ajustement, les cours de langue peuvent être simplifiés selon les règles ci-dessus. Le service de coordination définira les règles détaillées sur ce thème pour la phase d'actualisation après le Go-Live.	
4.	Suppression / désactiver les formations	Message au CSFO si des offres du domaine des hautes écoles sont supprimées ou désactivées. Concerne : Bachelor, Master, MAS/DAS/CAS.	
5.	WAB/BOP, les désactivations automatiques sont stoppées	Les données de BOP dans le vieil Intranet ne seront plus automatiquement désactivées, si elles n'ont pas été actualisées depuis plus de 18 mois. Toutes les données de BOP restent actives ainsi jusqu'au Go-Live, même si elles ne sont plus gérées.	
6.	Joint-Master Uni	Les Joint Master des <i>universités</i> étaient saisis plusieurs fois dans le vieil Intranet : séparément pour chaque université qui a participé à ce Joint-Master. Ces offres existantes à double sont migrées ainsi dans le nouvel Admin. Nous les laissons actuellement ainsi. Ce qui signifie : un Joint-Master de deux universités a à chaque fois une donnée séparée pour une uni X et une deuxième fois une donnée séparée pour une uni Y. Nous ne les avons pas encore rassemblées dans une seule description avec plusieurs institutions (une donnée avec uni X et uni Y). Cela sera fait dans une prochaine phase d'actualisation.	Ajustements dans la phase d'actualisation
7.	Joint Master, Master spécialisé, branche complémentaire uniquement	Joint Master, Master spécialisé/Master specializzato: ces termes doivent être écrits dans le champ „Nom“: - Bioinformatics and Computational Biology, Joint Master - Applied Economic Analysis (analyse économique appliquée), Master spécialisé/Master specializzato Ecrire également dans le champ „Nom“ lorsque c'est une branche complémentaire uniquement/solo come disciplina complementare: - Littérature générale et comparée, branche complémentaire uniquement/solo come disciplina complementare Ces données viennent toujours à la fin, pas au début. Ainsi ce serait faux d'écrire les choses ainsi: Joint European Master Travail social clinique, Master of Social Work mais il faut écrire: Travail social clinique, Joint European Master.	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
8.	Faut-il faire les offres bilingues dans une seule donnée ?	Pour les formations bilingues, les rédactions peuvent les saisir dans une seule donnée (avec le même ID), pendant la phase d’ajustement, si les ressources le permettent (facultatif). Les informations des institutions des hautes écoles bilingues sont rassemblées par le service de coordination du CSFO (exemple : Université de Fribourg).	
9.	Critère de recherche avancée pour les institutions corrigé	La recherche avancée pour les formations trouve dans le critère „Institution“ des institutions inactives avec les corrections du 22.3. Ceci était auparavant faux : on ne pouvait rechercher que des institutions actives. 	
	Admin: Institutions		
10.	Suppression des institutions	Lors de la suppression d’une institution, aucun message ne doit être envoyé au CSFO. L’avertissement va être ajusté. Lorsque vous supprimez une institution d’un autre canton, la rédaction concernée doit être informée à l’avance. Il y a toujours plus d’institutions qui seront saisies dans plusieurs langues.	
11.	Adresse e-mail enregistrée dans un nouveau format: contact@alchemille.swiss	Saisie de l’institution: l’adresse e-mail avec un nouveau format peut désormais être enregistrée avec les corrections du 22.3.16. Exemple : contact@alchemille.swiss	
12.	Enregistrement des institutions corrigé: les champs « dernière mise à jour » et « Mis à jour par » ont été correctement enregistré	Lors de l’enregistrement d’une institution la date „dernière mise à jour“ et l’entrée „Mis à jour par“ n’étaient pas enregistrées. Cette faute a été corrigée avec les corrections du 22.3. La date d’enregistrement et l’utilisateur qui a enregistré seront enregistrés dans la langue dans laquelle la mise à jour a été faite. Exemple : si une donnée bilingue a été modifiée par un utilisateur X en français, l’utilisateur X et la date actuelle sont enregistrées dans les champs français. 	

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Phase d'ajustement Bulletin 4

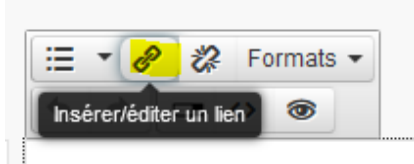
Etat au 11.04.16

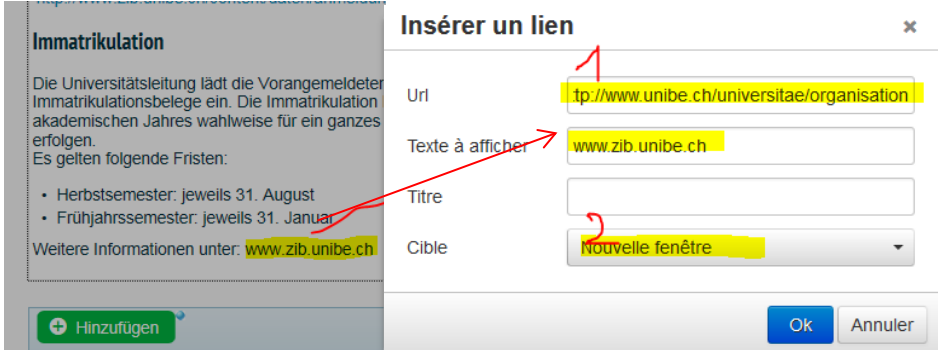
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	GÉNÉRALITÉS		
1.	La nouvelle structure des hautes écoles est terminée	Le service de coordination du CSFO a établi la structure des institutions des hautes écoles (HES, HEP, UNI) et a attribué les formations correspondantes. Les anciennes institutions des hautes écoles qui ont été rendues inactives peuvent être supprimées par les rédactions quand elles ne seront plus nécessaires. S'il y a besoin de faire des ajustements à la structure des hautes écoles, signalez ceci s'il vous plaît au service de coordination mais n'adaptez pas ceci vous-même.	
2.	Signalement des fautes dans le système	Nous sommes heureux lorsque vous nous signalez des fautes dans l'Admin que vous avez pu rencontrer lors de votre travail. Vous contribuez à ce que l'Admin soit développé de manière stable et qu'il n'y ait pas de fautes.	
	INTERNET		
3.	Affichage d'un intertitre sans contenu de texte	Si, dans l'affichage de l'Internet d'une formation, un intertitre est utilisé sans qu'un texte ne suive, il doit sans doute y avoir dans le champ texte de l'Admin un espace faux (év. dû à la migration). Dans l'Admin, cet espace est visible uniquement lorsqu'on est en mode « code source » : Exemple : Plan de la formation en branche secondaire Solution: dans l'Admin, ouvrir la donnée et dans le champ texte correspondant ouvrir le code source, supprimer cet espace puis enregistrer: 	

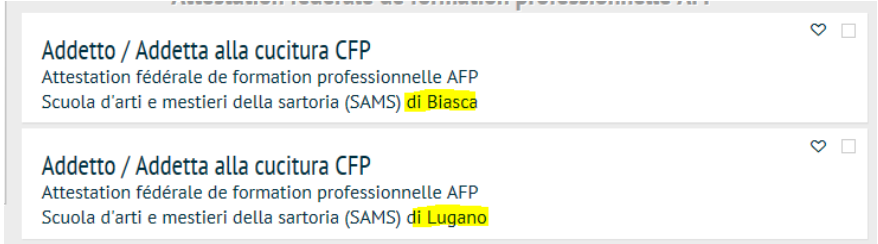
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	ADMIN		
	Admin: formations		
4.	Attribution des types de formations et des diplômes	Précision générale: C'est important que les types de formation et les diplômes soit précisément attribués. La recherche par filtre se base sur cette attribution. Les formations qui ne sont pas correctement attribuées ne seront pas trouvées dans la recherche spécifique. Si vous n'êtes pas sûrs: demandez au service de coordination par le biais du formulaire de l'Admin.	
5.	Attribution des cours préparatoires et des formations Passerelle	Les cours préparatoires et les formations Passerelle seront attribués au type de formation correspondant „Ecoles préparatoires / Passerelle Dubs“. Ils seront ensuite automatiquement trouvés dans la recherche de la rubrique « Formations continue, perfectionnements ». Les cours préparatoires pour les études des hautes écoles universitaires sont introduits sous le groupe « Formation continue » (de cette manière, aucune information fausse sur la faculté n'est transmise).	
6.	Formations avec plusieurs institutions de BOP	Pour le soutien de l'ajustement des formations de BOP qui avaient plusieurs institutions dans l'ancien système, nous déterminerons pour les rédacteurs une liste avec les ID des institutions. Sur la base de cette liste, les rédacteurs peuvent faire les ajustements et encore attribuer les institutions manquantes aux formations. Nous ne pouvions migrer dans BOP que les principales institutions car il y aurait eu des problèmes avec les classes BOP.	
7.	Les données qui montrent un message d'erreur lors de la suppression sont à désactiver	Les données qui montrent un message d'erreur lors de la suppression sont généralement endommagées (données corrompues). Procédure: désactiver la donnée et signaler l'incident au service de coordination (avec l'ID de la donnée qui n'a pas pu être supprimée). Le développeur supprime la donnée directement dans la base de données.	

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Phase d'ajustement Bulletin 5

Etat au 18.05.16

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	ADMIN		
	Admin: offres de formation		
1.	Type de formation à attribuer correctement – les résultats de recherche sont autrement faux	Important jusqu'au Go-Live: Pour les recherches spécialisées, le type de formation doit impérativement être attribué correctement. Le type de formation et le diplôme doivent correspondre. Par exemple, un bachelor ou un master d'une haute école ne doivent jamais être attribués à une formation continue – cours, formations spécialisées. Le service de coordination du CSFO épaulera les rédacteurs/trices jusqu'au Go-Live pour l'attribution des types de formation qui sont faux et qui sont à corriger.	
2.	Saisie des liens	Fondamentalement: les liens qui renvoient vers d'autres pages (sur le site internet de l'offre, pour l'admission et pour des informations supplémentaires) doivent être saisis si possible dans le champ correspondant : - Champ : lien sur l'offre - Champ : lien sur l'admission - Champ : informations – liens Il est important de veiller à ce que les liens des noms ne soient pas affichés de manière trop longue. L'URL complet comme « nom de lien » ne doit en aucun cas être affiché ainsi : Weitere Informationen unter: http://www.zib.unibe.ch/content/unibe_studierende/semestereinschreibung/index_ges.html . Si, à titre exceptionnel, un lien doit être placé dans une zone de texte, assurez-vous que les liens soient correctement mis en œuvre : Procédure : - Le lien dans la zone de texte est à noter de cette manière: par ex. www.zib.ch - Cliquez ensuite sur le haut de l'éditeur pour insérer le caractère du lien;  - Dans la fenêtre de l'éditeur, insérez ensuite le lien réel, cf. ci-dessous la capture d'écran (1). - But : sélectionnez une nouvelle fenêtre, cf. capture d'écran (2). Ainsi le lien ouvre dans une nouvelle fenêtre.	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
			
3.	EHB, IFFP, IUFPF: filière de Master, cours de diplôme, certificat de cours	Nous avons introduit des diplômes supplémentaires, resp. adaptés ceux existant déjà (les nouveautés et changements sont notés en jaune) : - Diplôme d'enseignement des branches de maturité gymnasiale (nouvelle dénomination) - Diplôme / certificat d'enseignement pour les écoles professionnelles - Diplôme / certificat d'enseignement des branches de maturité professionnelle - Diplôme / certificat d'enseignement pour les écoles supérieures Ainsi les cours menant aux diplômes et aux certificats offerts par l'IFFP peuvent être attribués correctement. Nous attribuons ces diplômes auprès du type de formation haute école pédagogique. - Actuellement, le Master of Science en formation professionnelle est encore en train d'être évalué et n'est attribué ni à un diplôme ni à un type de formation.	
4.	Langue étudiée: tamoul	Le tamoul sera introduit dans la liste des langues étudiées. Si les rédacteurs/trices doivent saisir des cours de langues qui ne sont pas introduites dans la liste, ils peuvent l'annoncer au service de coordination. Nous compléterons les langues.	
5.	Dénomination des noms des offres de formation qui ne se différencient pas d'autres offres	Dans la liste des résultats, chaque offre est décrite par : - Nom de l'offre de formation - Diplôme - Institution de formation Il y a des cas où cela ne suffit pas à pouvoir identifier une offre : dans <u>ces cas exceptionnels</u>, le nom de la localité de l'institution de formation peut être inséré après le nom de l'institution (analogue à « Université de Zurich », par ex. école XYZ localité B). A titre d'exemple, deux offres dans le canton du Tessin :	Vue détaillée/compacte à évaluer

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		 Cependant, les informations des localités ne devraient <u>en aucun cas</u> être décrites à côté du nom de la formation. Nous évaluons pour le futur la vue détaillée comme standard pour la liste des résultats, afin que la localité soit immédiatement apparente.	
6.	Message lors de la suppression de formations des hautes écoles	Lorsque les Bachelor et Master des hautes écoles à double sont supprimés, il n'est pas nécessaire d'avertir le service de coordination. Celui-ci a besoin d'être averti uniquement lorsque des formations des hautes écoles (BA/MA) existantes ne sont plus proposées par les hautes écoles. Le service de coordination modifie sur cette base-là les liens vers les pages statiques (domaines d'études). Les rédactions informent le CSFO en donnant absolument le nom de la formation et de l'institution ainsi que l'ID.	
7.	Attribution de n° Swissdoc: ne pas attribuer sur les groupes mais sur les numéros spécifiques	Les offres ne doivent pas être attribuées à des n° de groupes Swissdoc mais seulement à des n° spécifiques: lorsqu'une offre couvre plusieurs contenus, tous les numéros spécifiques sont assignés : Par exemple : un cours sur les relations publiques et la publicité - ne pas attribuer à 9.612.0.0 Marketing mais - auprès de 9.612.1.0 Relations publiques RP et - auprès de 9.612.2.0 Publicité	
8.	Diplômes Bachelor/Master des écoles privées	Les diplômes des Bachelor et Master des écoles privées sont supprimés par le service de coordination (après vérification de l'attribution à ces diplômes). « Ces faux diplômes » étaient seulement nécessaires pour la migration des données de WAB/BOP.	
9.	Nouveau n° Swissdoc pour le semestre de motivation	Pour le semestre de motivation un nouveau numéro dans le domaine des 3000 sera introduit. Il n'y aura plus d'offres associées dans le domaine des 10'000.	
	ADMIN: institution de formation		
10.	Actualisation des institutions des hautes écoles	La structure des institutions des hautes écoles a été mise en place par le service de coordination. Les rédacteurs/trices mettent à jour les contenus de ces institutions. S'il y a des changements pour la structure des institutions des hautes écoles (par ex. nouvelle école antenne HES ou nouvelle faculté), les rédactions avertissent le service de coordination. Ce dernier fera alors l'ajustement structurel.	

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Actualisation 2016 – Bulletin 6

Etat au 07.07.16

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	ADMIN		
	Admin: formations		
1.	Catégorie groupée „Diplôme étranger“	Les diplômes étrangers peuvent être attribués au nouveau diplôme « Diplôme étranger ». S'il y a des formations qui offrent (aussi) un diplôme étranger, celles-ci peuvent être attribuées ici. Dans le champ texte du diplôme, des précisions peuvent être faites sur les diplômes étrangers, entre autres si le diplôme étranger est officiellement reconnu à l'étranger.	
2.	„Autre titre“	La catégorie « Autre titre » sera supprimée à la fin de l'année 2016. Les rédactions modifient les diplômes de chaque formation attribuée à ce diplôme, d'ici la fin de l'année.	A faire jusqu'à la fin de l'année 2016.
3.	Formations en plusieurs langues	Les formations en plusieurs langues sont toutes saisies dans la même donnée. Les rédacteurs/trices se concertent.	
4.	„Evaluations / examens“	Le champ sera supprimé. Les rédacteurs/trices vérifient si les informations doivent être introduites dans d'autres champs.	A faire jusqu'à la fin du mois d'août.
5.	Précision sur la combinaison des branches pour les HEP et HES	Il n'y aura <i>aucune</i> indication générale définie pour les formations HEP/HES de type : « il n'y a pas de combinaisons de branches possibles ». En revanche, pour les Bachelor et Master universitaires, on note par défaut une phrase standard lorsqu'il n'y a pas de possibilité de combiner les branches. Exemple: <i>Le programme "Droit" ne permet pas de combinaison de branches.</i>	
6.	Points ECTS	Le champ sera supprimé. Les rédacteurs/trices vérifient si les informations doivent être introduites dans d'autres champs.	A faire jusqu'à la fin du mois d'août.
7.	Saisie autonome d'un module	Recommandation générale et but visé: Si un module d'une formation modulaire conduit à un propre diplôme et peut être suivi indépendamment, il devrait être saisi comme donnée indépendante. Les rédacteurs/trices peuvent également saisir dans une seule fiche les formations modulaires s'ils ont peu de ressources. Les CAS (ou DAS), qui sont des modules qui composent un MAS, sont toujours saisis dans une fiche séparée.	
8.	Entrées collectives	Les entrées collectives peuvent être saisies dans les cas suivants: Anciennes classes BOP: Pour les classes BOP, des offres séparées devraient être saisies. Cependant les offres de cours identiques en matière de contenu et de diplôme mais qui se différencient par la localité dans la même région linguistique ou par des dates de début peuvent être créées dans une entrée collective: Exemple: Cours Word; 20 leçons; diverses dates ou diverses localités dans la même région linguistique: ils	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		peuvent être saisis dans la même donnée. Entrées collectives pour les cours de langue dans plusieurs langues: En principe, les cours de langue devraient être saisis <i>si possible par langue</i> (but visé). Dans une donnée, différents types de cours de langue avec différents diplômes peuvent toutefois être décrits. Les rédacteurs/trices peuvent également saisir dans une seule fiche les formations modulaires s'ils ont peu de ressources. Les CAS (ou DAS), qui sont des modules qui composent un MAS, sont toujours saisis dans une fiche séparée.	
9.	Nom des formations en anglais	Si l'institution annonce le nom d'une formation exclusivement en anglais, alors ce terme en anglais est utilisé comme le nom de la formation. La traduction (dans la langue de l'institution) sera écrite comme aide à la recherche dans les mots-clés et pas dans le nom (modification par rapport à la précédente règle des UNI-INFO).	Inséré dans les directives
10.	Titre du diplôme officiel des hautes écoles	Les titres officiels des diplômes sont saisis comme ils sont délivrés par les hautes écoles: - S'ils sont uniquement délivrés en anglais, les saisir alors seulement en anglais: Exemple : Master of Arts in Science of Religion, Université de Berne - S'ils sont délivrés en anglais et en français/italien, les titres officiels sont saisis dans les deux langues : Exemple : Master of Arts in Theology / Master of Arts en études théologiques	Inséré dans les directives
11.	Filières d'études des hautes écoles en anglais	Les filières d'études des hautes écoles Bachelor et Master (Uni, HEP, HES) ont l'anglais comme langue d'enseignement seulement si la filière est complètement donnée en anglais (selon l'ancienne pratique des UNI-INFO). Si, pendant les études, des cours individuels en anglais sont offerts, on les mentionne seulement dans le champ « Remarques » (aucune attribution de l'anglais comme langue d'enseignement). But : les utilisateurs qui recherchent des offres de formation totalement en anglais peuvent les trouver.	Inséré dans les directives
12.	Attribution de Swissdoc aux modules	Les modules individuels d'une formation entière ne sont pas attribués au numéro Swissdoc de la formation entière, mais le numéro Swissdoc attribué est celui du module unique. Exemple : le MAS Travail social a un CAS en Finance : on attribue comme numéro Swissdoc 7.615.10.0 Banques, finances HES/U (MAS/DAS/CAS) au CAS en finance. Les offres qui présentent des modules d'un BF/DF, mais qui ne présentent pas tous les cours de préparation à un examen professionnel (BF) ou à un examen professionnel supérieur (DF) n'ont pas le numéro Swissdoc du BF ou du DF attribué. Pour cette formation https://www.orientation.ch/dyn/show/2886?lang=fr&id=12516# le numéro Swissdoc du domaine doit être attribué : par ex. 7.710.9.0 Formation d'adultes mais pas 7.710.14.0 Formateur/trice (BF), préparation à l'examen.	Inséré dans les directives
13.	„Description de la branche d'études“	DE-standard: le chapeau des e-Perspektiven sera saisi et un lien « En savoir plus » renverra vers les e-Perspektiven (page statique sur les e-Perspektiven visible ici : https://www.berufsberatung.ch/Dyn/Show/3963#)	Inséré dans les directives

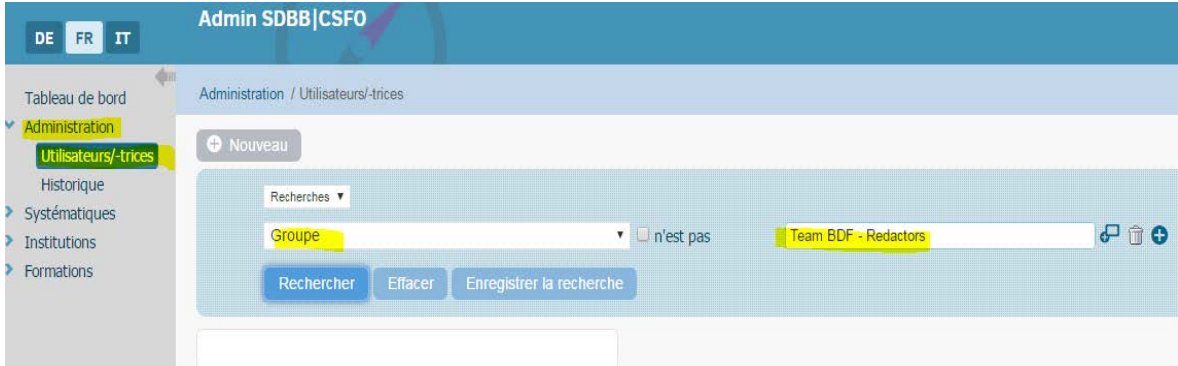
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		FR et IT: Le statu quo est maintenu jusqu'à ce que les e-Perspektiven soient aussi créées en FR et en IT.	
14.	Phrase standard sur les crédits ECTS	Pour tous les diplômes des hautes écoles (BA, MA, MAS, DAS, CAS), écrire la phrase : <i>1 crédit ECTS correspond à environ 25-30 heures de travail</i> dans la rubrique «Plan de la formation».	
15.	Numéro spécifique pour les semestres de motivation	Le numéro Swissdoc 3.400.5.0 Semestre de motivation a spécifiquement été créé pour les rédactions de la base de données des formations. Les rédactions modifient leurs fiches en conséquence.	
16.	Intertitre „Délai d'inscription“	Dans le champ « Inscription », les rédactions peuvent continuer à saisir l'intertitre « Délai d'inscription » pour les formations qui ont des délais définis.	
17.	Précision sur les coûts	Lorsque les coûts d'une formation sont spécifiques (par exemple, plusieurs centaines de francs par an pour le matériel de laboratoire ou pour les outils d'un horloger), les coûts sont énumérés.	Inséré dans les directives

Base de données de formations – Questions-réponses pour les rédactions – Actualisation 2016 – Bulletin 7

Etat au 25.08.16

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	ADMIN		
	Admin: formations		
1.	Phrases standard pour le champ „Description de la formation“	Selon le type de formation, la phrase suivante doit être introduite dans le champ « Description de la formation » (valable pour les Bachelor, Master, MAS, DAS, CAS): - <i>Pour le Bachelor</i> : Le bachelor représente le premier diplôme universitaire et équivaut à l'acquisition de 180 crédits ECTS. - <i>Pour le Master</i> : Le master représente le second diplôme universitaire après le bachelor et équivaut généralement à l'acquisition de 90-120 crédits ECTS.* - <i>Pour le MAS</i> : Le Master of Advanced Studies (MAS) est une formation postgrade donnée par les hautes écoles et elle équivaut à au moins 60 crédits ECTS. - <i>Pour le DAS</i> : Le Diploma of Advanced Studies (DAS) est une formation postgrade donnée par les hautes écoles et elle équivaut à au moins 30 crédits ECTS. - <i>Pour le CAS</i> : Le Certificate of Advanced Studies (CAS) est une formation postgrade donnée par les hautes écoles et elle équivaut à au moins 10 crédits ECTS. * Pour les master en chiropratique et en médecine qui équivalent à 180 crédits, compléter la phrase ainsi: Le master représente le second diplôme universitaire après le bachelor et équivaut généralement à l'acquisition de 90-120 crédits ECTS. Toutefois, le master en médecine humaine équivaut à 180 crédits.	Inséré dans les directives
2.	Ne pas directement copier/coller le texte d'un PDF	Certaines parties d'un texte d'un PDF peuvent ne pas directement être copiées dans les champs de la base de données des formations. Le PDF crée en arrière-plan un code qui conduit à de faux affichages. Si le texte est copié à partir d'un PDF, ce texte doit d'abord être copié dans Word (encore mieux dans le bloc-notes), être nettoyé (il faut supprimer les sauts de ligne artificiels) et ensuite copié dans le champ de la base de données des formations.	
3.	Adresses: champ „Lieux de la formation, adresses – commentaires“	Dans le procès-verbal de la séance du 14 juin 2016, c'est indiqué que les institutions / départements devraient être mentionnés sur les fiches des formations des hautes écoles dans le champ « Lieux de formation, adresses – commentaires ». Ceci a été concrétisé comme suit : Uni: les adresses des instituts qui proviennent des Uni-Infos sont migrées dans le champ correspondant : « Lieux de formation, adresses – commentaires ». Elles doivent être laissées telles quelles sauf les adresses e-mail et les numéros de téléphone qui sont introduits dans le champ « Renseignements / contact ». Les nouvelles données des Uni seront saisies de manière analogue. HES: le champ « Lieux de formation, adresses – commentaires » sera saisi pour les filières HES selon les	Inséré dans les directives

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		règles générales comme pour toutes les autres formations. <i>Remarque sur la saisie des adresses:</i> la saisie des adresses est faite selon la procédure décrite dans le procès-verbal de la séance du 14 juin 2016, page 5-6.	
4.	Langue d'enseignement – quand est-ce qu'on met une seule langue, quand est-ce qu'on en met plusieurs?	Correction / précision par rapport à la séance des rédactions du 14 juin 2016 et du bulletin No 6 (cf. point 11): En principe, seule la langue principale de la formation doit être introduite comme langue d'enseignement. Si seulement une petite partie de la formation est offerte dans une deuxième langue, celle-ci n'est pas introduite. Par exemple, une partie est en français et une petite partie est en anglais : c'est décrit dans le champ des remarques. Plusieurs langues sont introduites dans le champ « Langue d'enseignement » dans les deux cas suivants: - lorsqu'il est question d'une offre à proprement parler bilingue (par exemple, avec le diplôme « bilingue », respectivement si l'offre est vraiment déclarée comme bilingue). - lorsqu'une formation peut être faite dans les deux langues, mais pas de manière bilingue. Les cours de langues : pour les cours de langues avec un plus haut niveau (dès B1), la langue d'enseignement est la langue étudiée (F, I, E, D, autre) : introduire seulement cette langue. Pour les offres qui regroupent différents niveaux y compris le niveau A1 et/ou A2 et les offres qui présentent uniquement le niveau A1 ou A2, ajouter la langue dans laquelle a lieu le cours, dans laquelle les réponses aux questions sont faites, etc.	Inséré dans les directives
5.	Attribution des diplômes pour les formations qui préparent à ces diplômes	Les offres de formation qui <i>préparent</i> à un diplôme réglementé comme la maturité gymnasiale, la maturité professionnelle, l'examen professionnel BF ou l'examen professionnel supérieur DF, seront attribuées aux diplômes correspondant (maturité gymnasiale, maturité professionnelle, etc.), même si le diplôme est « externe » et ne fait pas partie de la formation elle-même. Egalement dans le champ « Diplômes / titres – précisions », le diplôme correspondant est mentionné. Compléter ici les phrases standard suivantes lorsque le diplôme est « externe ». Exemples : • « L'école ne délivre pas le certificat de maturité professionnelle mais propose des cours de préparation à l'examen fédéral de maturité professionnelle, organisé par la Confédération. » • « L'école ne délivre pas le certificat de maturité gymnasiale mais propose des cours de préparation à l'examen suisse de maturité, organisé par la Confédération. » De manière analogue, sur les fiches des maturités gymnasiales, on mentionnera toujours si le diplôme « maturité gymnasiale » est délivré par les gymnases et lycées reconnus ou si le diplôme est une maturité fédérale obtenue après la réussite d'un examen externe à l'école.	Inséré dans les directives
6.	Attribution de Swissdoc aux offres de formation des préparations de cours qui préparent à la maturité	Les numéros Swissdoc suivants sont attribués aux maturités gymnasiales: 4.200.1.0 Lycée et gymnase préparant aux examens externes de maturité Ou	Inséré dans les directives

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	gymnasiale, 2e voie de formation	4.100.1.0 Lycée et gymnase reconnu délivrant la maturité gymnasiale Et également 4.500.1.0 Maturité gymnasiale, 2e voie de formation Dans le titre de la fiche de la formation, <i>on ne mentionne pas</i> s'il s'agit d'une offre de formation avec maturité gymnasiale « interne » ou avec des examens externes. Exemple : Maturité gymnasiale.	
7.	Cours préparatoires artistiques: quel type de formation?	Pour les cours de préparation à des formations artistiques, l'un des deux ou les deux types de formations suivants seront attribués: - Filières de transition - Ecoles préparatoires / Passerelle Dubs Ne seront pas attribués « Formation continue : cours », respectivement « Formation continue : formations longues ». Le numéro Swissdoc correspondant sera attribué ainsi : - Pour les cours préparatoires après l'école obligatoire de la 12^{ème} année scolaire (Harmos), respectivement des filières de transition : 3.600.1.0 Cours préparatoire (option artistique) - Pour les formations qui préparent à l'entrée dans une HES : 7.822.27.0, Formation préparatoire HES, domaines arts visuels, design	Inséré dans les directives
8.	Accès à tous les rédacteurs dans l'Admin	Dans l'Admin, tous les rédacteurs ont un accès Read-only à la liste de tous les rédacteurs de la base de données des formations pour rechercher un contact: pour ce faire, aller dans le menu à gauche sous „Administration > Utilisateurs/-trices“ et faire la recherche avec „Groupe“ et „Team BDF – Redactors“: 	
9.	Méthode pour écrire de manière uniforme les liens dans les champs « Liens de la	Chaque lien est introduit de manière identique sur orientation.ch. Voici les différentes manières de faire pour les liens externes à orientation.ch et pour les téléchargements de documents via l'URL externe:	

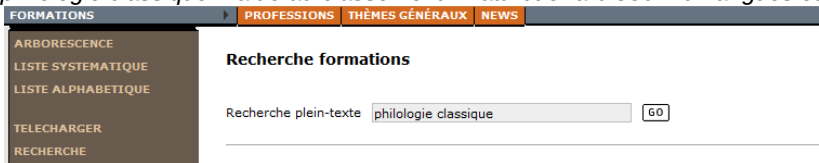
#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	formation », « Liens sur l'admission » et « Informations – liens »	Liens externes URL: URL de la page externe complet Titre: URL du domaine. www. sera saisi seulement lorsque c'est nécessaire, autrement ne pas le mettre. Si l'URL du domaine est trop long, alors il est raccourci. Titre du lien: Nom du site + indication précise de contenu (ne pas faire de phrase; les deux éléments sont séparés par un >), exemples: unifr.ch > Bachelor en théologie / www.sefri.admin.ch > Maturité professionnelle Description: Description du lien lorsque c'est nécessaire (plusieurs thèmes, par exemple). http://www.unifr.ch/admission/fr/futur/ba/info  unifr.ch > Admission Informations sur l'admission, les délais. Inscription en ligne. Liens vers des documents PDF URL: saisir l'URL complet des documents externes Titre: nom du document Description: description du document. A la fin seront introduits le type et la grandeur du document entre parenthèses carrées [PDF, 54 KB]. Si possible, citer la source. Exemple : Plan d'études cadre, SEFRI [PDF, 54 KB].	

Base de données de formations BDF – Remarques et précisions pour les rédactions – Actualisation 2016 – Bulletin 8

Etat au 19.10.16

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
	ADMIN		
	Admin: formations		
1.	Date de la révision de la fiche : ne pas oublier de cocher la case « Révisé par » dans l'Admin	Rappel : pour que la date d'une fiche des formations soit mise à jour sur le site orientation.ch, il faut que les rédactions cochent dans l'Admin la case « Révisé par » lorsqu'elles actualisent annuellement leurs fiches. Sinon la date de mise à jour ne se modifie pas et il n'y a pas de possibilité de savoir quand est-ce qu'une fiche a été révisée durant l'année. ♥ Historique Date de création Créé par Dernière révision Révisé par Date de contrôle Dernière mise à jour Mis à jour par	Inséré dans les directives

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence																
		RECHERCHE   Physiothérapie Bachelor HES Haute école de physiothérapie, Loèche-les-Bains Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) > HES-SO-Wallis - Haute école de Santé (HEds), filière physiothérapie <table> <tr> <td>Lieu de formation</td><td>Suisse</td><td>Langue d'enseignement</td><td>français - allemand</td></tr> <tr> <td>Type de formation</td><td>Hautes écoles spécialisées HES</td><td>Modalités temporelles</td><td>A plein temps</td></tr> <tr> <td>Thèmes de formation</td><td>Santé, soins, médecine</td><td>Domaines d'études</td><td>Physiothérapie</td></tr> <tr> <td>Swissdoc</td><td>7.723.27.0</td><td></td><td></td></tr> </table> Mise à jour: 05.07.2016	Lieu de formation	Suisse	Langue d'enseignement	français - allemand	Type de formation	Hautes écoles spécialisées HES	Modalités temporelles	A plein temps	Thèmes de formation	Santé, soins, médecine	Domaines d'études	Physiothérapie	Swissdoc	7.723.27.0			
Lieu de formation	Suisse	Langue d'enseignement	français - allemand																
Type de formation	Hautes écoles spécialisées HES	Modalités temporelles	A plein temps																
Thèmes de formation	Santé, soins, médecine	Domaines d'études	Physiothérapie																
Swissdoc	7.723.27.0																		
2.	Thèmes de formation / domaines d'études – newsletter Swissdoc	Sur internet, la recherche par thèmes de formation/domaines d'études fonctionne grâce au numéro Swissdoc choisi pour une formation. Si ce numéro Swissdoc est supprimé de la systématique Swissdoc, les rédactions doivent soit supprimer la fiche car la formation n'existe plus, soit mettre un nouveau numéro Swissdoc plus adapté pour la formation (voir également à ce propos le point 5). Ce travail devrait être effectué chaque mois après la réception de la newsletter Swissdoc. Toutefois, le CSFO laisse, par précaution, une année aux rédacteurs de la BDF pour faire les changements occasionnés suite à la suppression des numéros Swissdoc. Une fois par année (à partir de janvier 2018), le CSFO supprime le lien entre les numéros Swissdoc supprimés durant l'année 2016 et le thème de formation/domaine d'études, ce qui implique que la fiche qui a un numéro Swissdoc supprimé ne pourra pas s'afficher lors d'une recherche par thème de formation/domaine d'études.	Sera inséré dans les directives																
3.	Recherche filtrée pour les domaines d'études: remplacement d'un numéro Swissdoc	Le descripteur 7.830.2.0 Sciences humaines HES/U (MAS/DAS/CAS) ne faisait pas de sens pour la recherche par domaines d'études. Il sera alors remplacé d'ici la fin du mois d'octobre 2016 par trois descripteurs: Ethique HES/U (MAS/DAS/CAS), Histoire HES/U (MAS/DAS/CAS), Philosophie HES/U (MAS/DAS/CAS). Le service de coordination s'occupera de modifier les formations liées à ce descripteur.																	
4.	Attribution des numéros Swissdoc	Nous souhaitons donner aux rédactions, pour rappel, une information importante sur l'attribution des numéros Swissdoc: Règles d'attribution: - Attribuer un numéro aussi concrètement que possible (aussi « bas » que possible dans la hiérarchie). Aucun numéro Swissdoc d'un groupe ne doit être saisi. - En principe, on attribue seulement un numéro Swissdoc à une donnée. Toutefois, certaines exceptions sont possibles. Celles-ci sont listées dans le document BDF_Swissdoc_directives-def_Formation_F (en fichier joint dans l'e-mail). - Aucune attribution d'un numéro Swissdoc provenant du répertoire des professions (aucun numéro qui	Inséré dans les directives																

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
		commence par 0.). - Aucune attribution d'un numéro Swissdoc provenant du répertoire des thèmes généraux (aucun numéro qui commence par 10.). - Aucun non-descripteur de type « aide au classement » ou « anglais » ne doit être attribué*. - S'il manque un numéro Swissdoc ou s'il y a des irrégularités, contacter: swissdoc@csfo.ch *Il existe différents types de non-descripteurs (pour plus de détails sur les descripteurs et non-descripteurs, voir également l'annexe 5 sur le site www.swissdoc.csfo.ch > Français > News > Annexes). Les non-descripteurs de type « aide au classement » et « anglais » ne sont pas ouverts à la classification d'informations et ne doivent pas être attribués aux fiches de la BDF. Dans ces cas, le descripteur correspondant doit être saisi (un descripteur du répertoire des formations commence toujours avec un chiffre entre 1 et 9 et finit avec le chiffre 0. Exemple : 6.622.1.0). Certains types de non-descripteurs dans le domaine des CFC/AFP, ES et Uni sont ouverts au classement. Ils peuvent être attribués aux fiches correspondantes de la BDF. Si vous avez une incertitude concernant l'attribution de numéros Swissdoc, nous vous recommandons de consulter, pour vous aider, la systématique Swissdoc sur www.swissdoc.csfo.ch. Actuellement, les numéros appropriés se trouvent par ce biais-là (descripteur; exemple A ou non-descripteur, exemple B): Exemple A <i>Une fiche est saisie sur un Bachelor Uni en philologie classique: taper dans le champ de la recherche simple > philologie classique = aide au classement → attribuer à 6.856.1.0 Langues et littératures classiques</i> 	

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence												
		No SD École Type de formation Date de création Date de modification Remarques 6.856.1.0 Klassische Sprach- und Literaturwissenschaften Langues et littératures classiques Lingue e letteratura classiche Universitäre Studienrichtung U (Bachelor/Master) Etudes universitaires U (Bachelor/Master) Studio universitario U (Bachelor/Master) 06.01.2011 06.01.2011 Non descripteurs <table><thead><tr><th>No SD</th><th>École</th><th>Type</th></tr></thead><tbody><tr><td>6.856.1.1</td><td>Philologie classique</td><td>aide au classement</td></tr><tr><td>6.856.1.2</td><td>Philologie grecque</td><td>orientation U</td></tr><tr><td>6.856.1.3</td><td>Philologie latine</td><td>orientation U</td></tr></tbody></table> Exemple B Une fiche est saisie sur un Bachelor Uni en philologie grecque: taper dans le champ de la recherche simple > philologie grecque = orientation U → attribuer à 6.856.1.2 Philologie grecque FORMATIONS ARBORESCENCE LISTE SYSTEMATIQUE LISTE ALPHABETIQUE TELECHARGER RECHERCHE RECHERCHE AVANCÉE PROFESSIONS THÈMES GÉNÉRAUX NEWS Recherche formations Recherche plein-texte philologie grecque GO	No SD	École	Type	6.856.1.1	Philologie classique	aide au classement	6.856.1.2	Philologie grecque	orientation U	6.856.1.3	Philologie latine	orientation U	
No SD	École	Type													
6.856.1.1	Philologie classique	aide au classement													
6.856.1.2	Philologie grecque	orientation U													
6.856.1.3	Philologie latine	orientation U													

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence																																													
		<table><tr><td>No SD</td><td colspan="2">6.856.1.0</td></tr><tr><td rowspan="3">École</td><td>d</td><td>Klassische Sprach- und Literaturwissenschaften</td></tr><tr><td>f</td><td>Langues et littératures classiques</td></tr><tr><td>i</td><td>Lingue e letteratura classiche</td></tr><tr><td rowspan="3">Type de formation</td><td>d</td><td>Universitäre Studienrichtung U (Bachelor/Master)</td></tr><tr><td>f</td><td>Etudes universitaires U (Bachelor/Master)</td></tr><tr><td>i</td><td>Studio universitario U (Bachelor/Master)</td></tr><tr><td>Date de création</td><td colspan="2">06.01.2011</td></tr><tr><td>Date de modification</td><td colspan="2">06.01.2011</td></tr><tr><td rowspan="3">Remarques</td><td>d</td><td></td></tr><tr><td>f</td><td></td></tr><tr><td>i</td><td></td></tr></table> <table><tr><th colspan="3">Non descripteurs</th></tr><tr><th>No SD</th><th>École</th><th>Type</th></tr><tr><td>6.856.1.1</td><td>Philologie classique</td><td>aide au classement</td></tr><tr><td>6.856.1.2</td><td>Philologie grecque</td><td>orientation U</td></tr><tr><td>6.856.1.3</td><td>Philologie latine</td><td>orientation U</td></tr></table> Mauvaise attribution du numéro Swissdoc: Lorsque les offres de formation ont un mauvais numéro Swissdoc attribué, il peut y avoir les conséquences suivantes pour orientation.ch: 1) Les numéros Swissdoc sont essentiels pour de nombreuses fonctions de recherche dans la BDF. Les recherches sur les formations de la BDF sont, en effet, formées sur la base de critères définis. Les formations avec un numéro Swissdoc faux n'existent alors pas dans ces recherches, bien qu'elles soient saisies dans la base de données. La recherche ne peut alors pas réellement lister toutes les formations correspondantes. 2) Des informations différentes sur la même formation / profession ne peuvent pas être correctement reliées. 3) Si une formation n'a pas le bon numéro, celle-ci ne s'affiche pas au bon endroit lorsque les utilisateurs font des recherches dans eDoc.	No SD	6.856.1.0		École	d	Klassische Sprach- und Literaturwissenschaften	f	Langues et littératures classiques	i	Lingue e letteratura classiche	Type de formation	d	Universitäre Studienrichtung U (Bachelor/Master)	f	Etudes universitaires U (Bachelor/Master)	i	Studio universitario U (Bachelor/Master)	Date de création	06.01.2011		Date de modification	06.01.2011		Remarques	d		f		i		Non descripteurs			No SD	École	Type	6.856.1.1	Philologie classique	aide au classement	6.856.1.2	Philologie grecque	orientation U	6.856.1.3	Philologie latine	orientation U	
No SD	6.856.1.0																																															
École	d	Klassische Sprach- und Literaturwissenschaften																																														
	f	Langues et littératures classiques																																														
	i	Lingue e letteratura classiche																																														
Type de formation	d	Universitäre Studienrichtung U (Bachelor/Master)																																														
	f	Etudes universitaires U (Bachelor/Master)																																														
	i	Studio universitario U (Bachelor/Master)																																														
Date de création	06.01.2011																																															
Date de modification	06.01.2011																																															
Remarques	d																																															
	f																																															
	i																																															
Non descripteurs																																																
No SD	École	Type																																														
6.856.1.1	Philologie classique	aide au classement																																														
6.856.1.2	Philologie grecque	orientation U																																														
6.856.1.3	Philologie latine	orientation U																																														
5.	Abonnement à la newsletter Swissdoc	La systématique Swissdoc est dynamique; elle est continuellement mise à jour en fonction de la situation actuelle des formations. Les modifications dans Swissdoc sont notifiées mensuellement via notre newsletter Swissdoc. Nous nous permettons donc d'intégrer chaque rédacteur/trice qui n'est pas encore inscrit à la newsletter Swissdoc, car il est particulièrement important d'être au courant des modifications effectuées dans le domaine des formations, rien que pour mettre à jour les fiches de la BDF. Pour rappel, nous souhaitons montrer à nouveau comment les rédactions de la BDF doivent travailler avec la newsletter Swissdoc. Pour la BDF, ce qui est pertinent se trouve dans la seconde partie de la newsletter Swissdoc, dans la partie des „Formations“:																																														

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence				
		Formations Suppressions 7.640.7.0Croupier/ière (BF), préparation à l'examen <i>Le règlement va être abrogé pour le 30.09.2016.</i> Nouveautés 7.140.19.0Apiculteur/trice (BF), préparation à l'examen <i>Nouveau règlement d'examen planifié. Il s'agit d'un titre de travail.</i> Modifications 7.430.10.0Maître Polybat (DF), préparation à l'examen - Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Maître polybâtisseur/euse (DF). Voir INFOformation&profession du 21.09.2016 7.631.5.0Manager en systèmes de transports publics dipl. (DF), préparation à l'examen - Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Manager en transports publics dipl. (DF). Voir INFOformation&profession du 21.09.2016 7.634.10.0Aviation HES (Bachelor) - Désignation modifiée. Avant: Avionique HES (Bachelor) <i>Inscription actualisée.</i> Les tableaux suivants donnent un aperçu des 4 cas qui peuvent être notifiés dans les newsletter Swissdoc, tout comme les tâches que les rédactions de la BDF doivent effectuer: Cas 1: un nouveau numéro Swissdoc est saisi (nouvelle entrée): <table><tr><th>Description</th><th>Tâche des rédactions-BDF</th></tr><tr><td>Une institution a introduit une nouvelle formation. C'est une nouveauté en Suisse ; il n'y avait auparavant aucun numéro Swissdoc correspondant.</td><td>Se renseigner si la nouvelle formation a lieu dans son propre canton. Si c'est le cas: saisir une nouvelle fiche correspondante dans la BDF.</td></tr></table>	Description	Tâche des rédactions-BDF	Une institution a introduit une nouvelle formation. C'est une nouveauté en Suisse ; il n'y avait auparavant aucun numéro Swissdoc correspondant.	Se renseigner si la nouvelle formation a lieu dans son propre canton. Si c'est le cas: saisir une nouvelle fiche correspondante dans la BDF.	
Description	Tâche des rédactions-BDF						
Une institution a introduit une nouvelle formation. C'est une nouveauté en Suisse ; il n'y avait auparavant aucun numéro Swissdoc correspondant.	Se renseigner si la nouvelle formation a lieu dans son propre canton. Si c'est le cas: saisir une nouvelle fiche correspondante dans la BDF.						

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence																		
		<table><tr><th colspan="2">Cas 2: un numéro Swissdoc est supprimé (suppression):</th></tr><tr><th>Description</th><th>Tâche des rédactions-BDF</th></tr><tr><td>En Suisse, il n'existe plus aucune formation XY. - Cas 2a), aucun remplacement - Cas 2b), remplacement: la formation concernée sera remplacée par une autre: - o Variante 1: la formation remplaçante existe déjà dans la BDF - o Variante 2: la formation remplaçante n'existe pas encore dans la BDF </td><td> - Cas 2a) supprimer la fiche de la BDF - Cas 2b), Variante 1: supprimer la « vieille » fiche de la BDF - Cas 2b), Variante 2: adapter la « vieille » fiche selon les nouvelles conditions (adapter également le numéro Swissdoc) </td></tr></table> <table><tr><th colspan="2">Cas 3: un numéro Swissdoc est supprimé (suppression) ET il est à nouveau saisi dans la systématique (nouvelle entrée):</th></tr><tr><th>Description</th><th>Tâche des rédactions-BDF</th></tr><tr><td>Il peut arriver qu'un numéro Swissdoc doive être déplacé dans la systématique → il sera supprimé de l'endroit A et, à nouveau, introduit à l'endroit B.</td><td>Modifier le numéro Swissdoc sur la fiche concernée</td></tr></table> <table><tr><th colspan="2">Cas 4: Une entrée Swissdoc est modifiée (modification):</th></tr><tr><th>Description</th><th>Tâche des rédactions-BDF</th></tr><tr><td> - Cas 4a): une formation a son nom modifié (modification de la description; le numéro reste) - Cas 4b): une formation est jusqu'alors en consultation puis est édictée (important pour les formations professionnelles supérieures) </td><td> - Cas 4a): mettre à jour la fiche - Cas 4b): contrôler si la formation édictée sera donnée dans son propre canton. Si c'est le cas, saisir une nouvelle fiche dans la BDF. </td></tr></table>	Cas 2: un numéro Swissdoc est supprimé (suppression):		Description	Tâche des rédactions-BDF	En Suisse, il n'existe plus aucune formation XY. - Cas 2a), aucun remplacement - Cas 2b), remplacement: la formation concernée sera remplacée par une autre: - o Variante 1: la formation remplaçante existe déjà dans la BDF - o Variante 2: la formation remplaçante n'existe pas encore dans la BDF	- Cas 2a) supprimer la fiche de la BDF - Cas 2b), Variante 1: supprimer la « vieille » fiche de la BDF - Cas 2b), Variante 2: adapter la « vieille » fiche selon les nouvelles conditions (adapter également le numéro Swissdoc)	Cas 3: un numéro Swissdoc est supprimé (suppression) ET il est à nouveau saisi dans la systématique (nouvelle entrée):		Description	Tâche des rédactions-BDF	Il peut arriver qu'un numéro Swissdoc doive être déplacé dans la systématique → il sera supprimé de l'endroit A et, à nouveau, introduit à l'endroit B.	Modifier le numéro Swissdoc sur la fiche concernée	Cas 4: Une entrée Swissdoc est modifiée (modification):		Description	Tâche des rédactions-BDF	- Cas 4a): une formation a son nom modifié (modification de la description; le numéro reste) - Cas 4b): une formation est jusqu'alors en consultation puis est édictée (important pour les formations professionnelles supérieures)	- Cas 4a): mettre à jour la fiche - Cas 4b): contrôler si la formation édictée sera donnée dans son propre canton. Si c'est le cas, saisir une nouvelle fiche dans la BDF.	
Cas 2: un numéro Swissdoc est supprimé (suppression):																					
Description	Tâche des rédactions-BDF																				
En Suisse, il n'existe plus aucune formation XY. - Cas 2a), aucun remplacement - Cas 2b), remplacement: la formation concernée sera remplacée par une autre: - o Variante 1: la formation remplaçante existe déjà dans la BDF - o Variante 2: la formation remplaçante n'existe pas encore dans la BDF	- Cas 2a) supprimer la fiche de la BDF - Cas 2b), Variante 1: supprimer la « vieille » fiche de la BDF - Cas 2b), Variante 2: adapter la « vieille » fiche selon les nouvelles conditions (adapter également le numéro Swissdoc)																				
Cas 3: un numéro Swissdoc est supprimé (suppression) ET il est à nouveau saisi dans la systématique (nouvelle entrée):																					
Description	Tâche des rédactions-BDF																				
Il peut arriver qu'un numéro Swissdoc doive être déplacé dans la systématique → il sera supprimé de l'endroit A et, à nouveau, introduit à l'endroit B.	Modifier le numéro Swissdoc sur la fiche concernée																				
Cas 4: Une entrée Swissdoc est modifiée (modification):																					
Description	Tâche des rédactions-BDF																				
- Cas 4a): une formation a son nom modifié (modification de la description; le numéro reste) - Cas 4b): une formation est jusqu'alors en consultation puis est édictée (important pour les formations professionnelles supérieures)	- Cas 4a): mettre à jour la fiche - Cas 4b): contrôler si la formation édictée sera donnée dans son propre canton. Si c'est le cas, saisir une nouvelle fiche dans la BDF.																				
6.	Les nombres comme mots-clés	Les nombres comme mots-clés sont actuellement enregistrés dans la recherche comme des « mots-stop ». Ils ne peuvent donc pas être recherchés dans la recherche de la BDF. Ce type de recherche est utilisé pour l'amélioration des performances et la possibilité de pouvoir chercher simultanément dans plusieurs domaines. Cette recherche sera examinée et améliorée.	Sera inséré dans les directives																		

#	Question / Besoin	Réponse	Remarque / Référence
7.	Master spécialisés comme mots-clés	Pour chaque master spécialisé, il est demandé aux rédactions de toujours rajouter dans les mots-clés « master spécialisé » dans les 3 langues (F : Master spécialisé / D : Spezialisierter Master / I : Master specializzato). Ainsi, il est possible de retrouver les master spécialisés autant en Suisse romande, en Suisse alémanique qu'en Suisse italienne.	Sera inséré dans les directives
8.	Champ « Points ECTS » et « Evaluation – examen »	Ces champs seront finalement supprimés lors de la prochaine Release qui aura lieu durant le courant du mois de décembre 2016.	
	Orientation.ch		
9.	« Hotfix » d'orientation.ch	Un "Hotfix" (petite amélioration de fonctionnalités ou correction d'erreurs) d'orientation.ch a été effectué le 18 octobre. Les améliorations suivantes ont été apportées: • recherche des places d'apprentissage: augmentation du nombre de résultats affichés, désormais 30 résultats s'affichent; • optimisation du bouton retour: le bouton retour sur les pages de détail des recherches renvoie maintenant l'utilisateur à l'endroit exact où il se trouvait avant de cliquer sur la page de détail; • recherche des formations (et les variantes): optimisation de la "recherche lexicale" du champ libre; • restauration du menu flottant. Pour des informations concernant les prochains développements, vous pouvez consulter csfo.ch.	